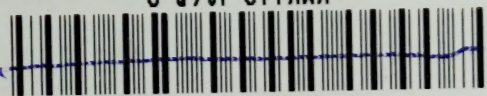
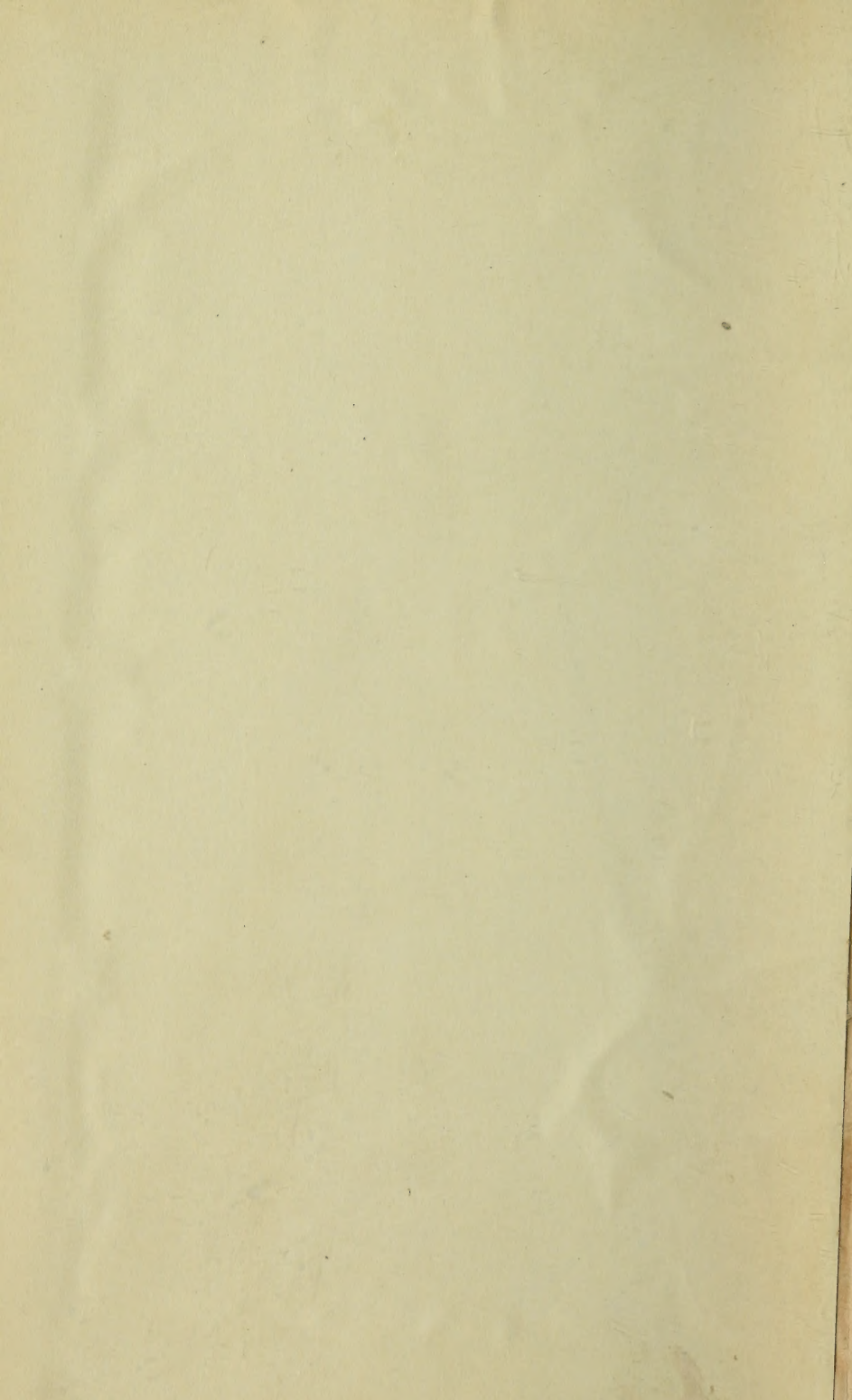


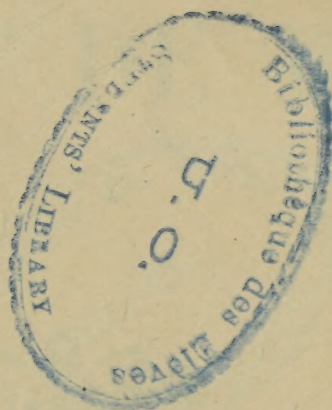
U d/of OTTAWA



39003002831443



13-3-46





VICTOR GIRAUD

Compliments de l'Institut  
Canadian - Français  
d'Ottawa, (Canada.)

UN GRAND FRANÇAIS

ALBERT DE MUN



BLOUD & GAY

PARIS, 3, Rue Garancière

Calle del Bruch, 55, BARCELONE

BIBLIOTHECA

Ottaviensis

DC

342.8

.M9 G

1918

A GEORGES GOYAU

*En toute affection.*

V. G.





JII  
40

## AVANT-PROPOS

---

*Si la guerre n'avait pas éclaté, si Albert de Mun n'y avait pas joué ce rôle admirable de « ministre de la confiance nationale » où il s'est révélé et « réalisé » tout entier, aurais-je écrit ce petit livre? Je ne sais.*

*Les anciens disaient qu'aucune vie humaine ne peut se croire heureuse, tant qu'elle n'est pas terminée. Pareillement, on peut dire qu'aucune destinée, aucune œuvre humaine ne nous a livré sa signification profonde, tant qu'elle n'a pas été couronnée et scellée par la mort.*

*Les deux derniers mois de sa vie ont projeté sur la personnalité et sur la carrière d'Albert de Mun une si vive lumière que ceux-là mêmes qui se dérobaient jusqu'alors à sa haute séduction, à sa générosité, à son éloquence, n'ont pu s'empêcher de lui rendre un hommage ému d'admiration et de gratitude. De l'aveu de tous, la guerre l'avait consacré un « maître de l'heure ».*

*Et comme si cette guerre effroyable devait mettre à nu non seulement le fond des âmes, mais le fond des races, Albert de Mun a eu ce glorieux privilège, de représenter, d'incarner, de symboliser l'âme française et la race française. L'avenir dira sans doute : « L'Allemagne a eu Maximilien Harden ; la France a eu Albert de Mun. Que l'on compare ! »*

*Versailles, janvier 1918.*

VICTOR GIRAUD.

# UN GRAND FRANÇAIS

---

## ALBERT DE MUN

---

---

« Demeuré soldat, sous son vêtement d'homme de lettres, par la double vertu du souvenir et du sang, il laissait déborder, dans sa passion pour la grandeur nationale, cet idéalisme et cet enthousiasme dont son âme enfermait la source. » (*Réponse au Discours de réception de M. Henri de Régnier.*)

C'était un croisé. Tel nous l'avons connu, dans les derniers mois de sa vie, nous versant le cordial quotidien de sa générosité, de son ardeur, de sa double foi patriotique et religieuse, de son infatigable espérance, tel, au fond, il a été, toujours. D'une guerre à l'autre, il aura été le champion d'une seule et sainte cause. D'abord par l'épée, puis par la parole, et enfin par la plume, il a vécu et il est mort en combattant pour elle.



JII  
40

## CHAPITRE I

### LES ANNÉES DE JEUNESSE ET D'APPRENTISSAGE

L'hérédité a de ces ironies. Si l'on avait prédit à Claude-Adrien Helvétius, le philosophe matérialiste et philanthrope du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il aurait pour arrière-petit-fils un ardent orateur catholique, on l'eût sans doute quelque peu surpris. L'auteur du livre *De l'Esprit* avait deux filles. L'une d'elles épousa en 1772 un cadet de Gascogne, le comte de Mun, brillant soldat, qui, maréchal de camp sous Louis XVI, fut créé par Louis XVIII lieutenant-général de l'armée royale. Les de Mun sont originaires de Bigorre : leur manoir familial est à trois lieues de Tarbes. Famille surtout militaire, dont on peut suivre la trace jus-

que vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle (1). Un Auctor de Mun prit part à la septième croisade : il fut avec saint Louis à Damiette. Un jour, à la Chambre, avec une juste fierté, Albert de Mun a pu se dire « le fils de ceux qui, pendant de longs siècles, avaient trouvé, dans l'honneur de combattre et de verser leur sang pour la France, le fondement de leurs privilèges (2). » Cette leçon des ancêtres, mieux que personne il a su l'entendre et la mettre en pratique.

Il la retrouvait d'ailleurs, sous une autre forme, au sein du foyer domestique. Conseiller général de Seine-et-Marne sous le Consulat et l'Empire, marquis et pair de France sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, son grand-père sut concilier la plus ombrageuse indépendance à l'égard des régimes qui répugnaient à son loyalisme monarchique avec la passion

(1) *M. le comte de Mun : origine, antiquité de sa famille*, par l'abbé Cazauran, Paris, Palmé, 1876, in-8. — Cf. comte d'Haussonville, *Réponse au Discours de réception d'Albert de Mun*.

(2) Comte Albert de Mun, *Discours*, t. III, p. 464-465 ; Paris, de Gigord.

d'être utile à son pays. Et son père, fidèle héritier de cette généreuse attitude, n'eut guère dans sa vie qu'une seule ambition : celle d'être, en toute occasion, et même en présence des Allemands envahisseurs (1), le maire scrupuleux, actif et dévoué de son village de Lumigny. Soldats, administrateurs, hommes politiques, la constante devise des de Mun a été celle qu'exprime si bien le vieux et noble mot : *Servir*.

Albert de Mun n'a pas connu sa mère, « sa sainte mère », comme il l'appelle, cette Eugénie de La Ferronnays, dont le *Récit d'une sœur* nous a fait connaître la touchante destinée, et qui lui a transmis, avec l'exemple d'une admirable vie, toute l'ardeur de son âme religieuse. Elevé, avec son frère aîné Robert, par une belle-mère qui semble avoir été parfaite, — au témoignage même de la propre sœur de la première marquise de Mun (2) — et qui n'a rien négligé pour entretenir dans le cœur

(1) *Un château en Seine-et-Marne en 1870*, par le marquis de Mun. Paris, Dentu, 1875.

(2) *La marquise de Mun*, par Mme Augustus Craven, née La Ferronnays, 1 vol. in-8, Paris, Didier, 1877.

de ses enfants d'adoption la mémoire d'une mère vénérée, il a gardé un tendre et doux souvenir de « ce coin de Brie où il est né » en 1841, de ce vieux château de Lumigny « où se sont écoulées les belles années de son enfance et de sa jeunesse (1). » S'il faut l'en croire, il n'aurait qu'à moitié profité des leçons d'un vieux précepteur et de ses maîtres d'un collège libre de Versailles. Avec une modestie charmante, il nous avoue qu'il était peu travailleur, « médiocre écolier », qu'il fut refusé au baccalauréat ès-lettres, et qu'il est « arrivé non sans peine au baccalauréat ès-sciences et à l'Ecole militaire (2). » Et sans doute il était grand lecteur, et il avait, malgré tout, conservé quelques vestiges d'une culture littéraire assez sérieuse. Mais peut-être pourrait-on rapporter à cette légèreté juvénile ce qu'il y eut parfois d'insuffisamment personnel et d'insuffisamment mûri dans les idées qu'il a profes-

(1) *La Guerre de 1914*, p. 266 ; — *Ma vocation sociale*, p. 177.

(2) *Ma vocation sociale* (Lethielleux), p. 55.



sées et cette absence complète d'inquiétude intellectuelle qui caractérise sa physionomie et son œuvre.

Les circonstances, la tradition familiale, l'exemple de son frère, plus qu'une vocation irrésistible, le firent soldat. « J'étais entré, nous dit-il, dans l'armée comme on y entrait, il y a cinquante ans, dans les familles que les révolutions politiques avaient éloignées des autres carrières, pour y passer quelques années de jeunesse (1). » Les événements l'y retinrent plus longtemps. Il devait nous conter en deux volumes les souvenirs de « sa vie militaire », et il est fâcheux qu'il n'en ait pas trouvé le loisir (2) : nous aurions eu plaisir à mieux connaître ces années de formation et de première maturité où déjà se dessine, s'éprouve et s'affirme la future personnalité morale. On n'a pas pendant quinze

(1) *Ma vocation sociale*, p. 39.

(2) Il en a pourtant esquissé quelques chapitres, au hasard des circonstances, dans les trois derniers volumes des *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, et il semble (t. V, p. 200) qu'il ait commencé la rédaction de ses souvenirs d'Algérie.

ans porté l'uniforme, sans en garder un peu le pli dans sa pensée et jusque dans son âme.

A sa sortie de Saint-Cyr, en 1862, Albert de Mun se fit envoyer en Algérie, à ce 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique où avait déjà servi son frère et où il devait « laisser son cœur de vingt ans ». Il partit « plein d'un entrain qu'augmentaient encore l'attrait d'un pays inconnu et l'espérance d'une carrière aventureuse (1). » L'Algérie l'enchantait et lui laissait des souvenirs qui, à plus d'une reprise, lui remontaient à la mémoire et aux lèvres quand il parlait des questions militaires. « Je me rappelle, s'écriait-il un jour à la Chambre, je me rappelle cette fierté qui saisissait alors les âmes au récit des grandes choses du passé et l'air de tous ces visages quand l'escadron, en marche sur un sentier d'Algérie, s'arrêtait tout à coup devant une pierre, un buisson, marqués par le souvenir d'un combat où le régiment avait

(1) *Combats d'hier et d'aujourd'hui* (Lethiellieux), t. IV, p. 169; — *Discours*, t. I, p. 222.

donné, pour faire front et présenter le sabre (1). » Et dans l'un de ses tout derniers articles, il évoquait encore la vision des brillants combats d'alors (2). Ses cinq campagnes en terre africaine n'ont pas eu seulement pour résultat, en lui forgeant une âme de soldat, active et disciplinée, de fortifier son expérience des choses de l'armée et de la guerre ; elles lui ont donné le goût et le sens des problèmes de politique coloniale. L'expansion de la France au dehors n'a pas eu de partisan plus résolu, et quand, plus tard, il est intervenu dans les débats parlementaires à propos du Tonkin ou de Madagascar, de la Tunisie ou du Dahomey, ce fut toujours avec une hauteur de pensée et une justesse d'intuition auxquelles ses collègues rendaient volontiers hommage. Comme quelques-uns des plus clairvoyants des Français de son temps il voyait, surtout depuis nos malheurs, dans notre empire d'outre-mer,

(1) *Discours*, t. III, p. 470. — Cf. encore *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, t. II, p. 241-267.

(2) *La Guerre de 1914*, p. 162.

« une réserve pour l'avenir (1). » L'événement allait lui donner pleinement raison.

« Si j'étais royaliste pour ainsi dire d'habitudes, a écrit Albert de Mun, je ne l'étais ni avec beaucoup de ferveur, ni surtout avec beaucoup de réflexion. Je ne sentais pas en moi la raison d'être d'une fidélité dont je n'avais jamais connu l'objet et qui demeurerait passive. Il s'en était fallu de peu, ou pour mieux dire, il n'avait tenu qu'à la désapprobation de mon père, devant laquelle je m'étais incliné, que je n'acceptasse, à ma rentrée d'Afrique, des offres venues de l'entourage impérial, en me faisant présenter aux Tuileries. » Il faut noter dès maintenant cette demi-indifférence politique, contrastant avec une ferveur religieuse qui paraît avoir toujours été très vive. Le jeune officier était ardent, généreux, un peu ambitieux. Un moment même, l'Empire libéral l' « enthousiasma » (2). Il n'eût pas fallu beaucoup de

(1) *Discours*, t. III, p. 202.

(2) *Ma vocation sociale*, p. 52-54.

chose pour le « rallier » au nouveau régime. Sur ces entrefaites, la guerre éclata.

Il dut l'acclamer, comme tous les officiers d'alors. Cependant, dans la petite cour du quai d'Orsay où « lieutenant de cavalerie prêt à partir », il attendait, le 15 juillet 1870, la fin de la séance du Corps législatif, il avait vu sortir les députés, « le front soucieux, inquiets et troublés, doutant de leur œuvre (1). » Il ne s'expliqua que trop bien plus tard leur attitude.

Quoique nous n'ayons pas ses souvenirs de la guerre, nous pouvons nous représenter avec une suffisante exactitude l'impression profonde que la grande catastrophe nationale fit sur l'âme d'Albert de Mun. « *Elle marqua dans ma vie l'heure décisive* (2) », nous a-t-il dit lui-même ; et il ne nous l'eût pas dit que nous l'eussions, croyons-nous, aisément deviné. Il était ardemment patriote, il était gentilhomme, il était soldat : comment l'année

(1) *La Guerre de 1914*, p. 19.

(2) *Ma vocation sociale*, p. 6-7.

terrible n'eût-elle pas mis sa douloureuse empreinte sur lui plus fortement peut-être que sur aucun de ceux qui, dans cette génération infortunée, sont arrivés à la notoriété littéraire ? Aucun d'eux, en tout cas, n'a plus intimement souffert de nos désastres, n'a plus vivement ressenti l'amertume et l'humiliation de la défaite ; aucun ne s'est plus sincèrement, plus passionnément juré de travailler de toute son énergie au relèvement de la patrie ; et aucun n'a mieux tenu son serment, avec une fidélité plus constante, plus active et plus heureuse.

Il faisait partie de l'armée de Metz. Il était, au témoignage de Changarnier, « de ces officiers qu'un chef éclairé doit vite apprécier, estimer et aimer. » Sa bravoure « alerte et intelligente » lui valut la croix de la Légion d'honneur sur le champ de bataille de Gravelotte. Et ce fut à Rezonville, sous les obus, que se noua, dans une symbolique accolade, entre le lieutenant Albert de Mun et le capitaine René de la Tour du Pin, une de ces amitiés

dont un avenir prochain devait montrer la force et la fécondité.

Puis ce furent le blocus et la capitulation de la vaillante cité lorraine, et le dur exil sur la terre étrangère. Dans le premier article qu'ait publié Albert de Mun, il a tristement évoqué ce « convoi d'officiers prisonniers de guerre se dirigeant vers l'Allemagne, le front courbé et les larmes dans les yeux : en passant à Nancy, il fallait qu'une garnison prussienne vînt les défendre des injures et de la brutalité de la foule (1). » A Mayence, il retrouva son ami La Tour du Pin qui se jeta dans ses bras et sut, par la réconfortante vigueur de son accueil, lui rendre « l'espoir viril des prochaines régénérations ». Internés tous deux à Aix-la-Chapelle, ils passèrent là dans une intimité de tous les instants les quatre mois de leur captivité, commentant les douloureuses nouvelles qui leur arrivaient de France, recherchant ensem-

(1) *Correspondant* du 25 août 1871 (non recueilli en volume).

ble les causes profondes de nos malheurs, s'efforçant de trouver un moyen d'y porter un efficace remède. La Tour du Pin revoyait et complétait, en vue d'une publication future, les notes qu'il avait prises pendant le siège de Metz et où il s'interrogeait sur ces graves questions : son nouvel ami s'associait à ce travail. Déjà, ce qui « tentait leurs ambitions », « ce n'était plus uniquement un espoir de revanche, un relèvement purement militaire, mais une réforme des mœurs et des idées ». Un Jésuite, le Père Eck, qui se montra compatissant à leur infortune, leur fit lire le petit livre d'Emile Keller, *l'Encyclique du 8 décembre 1866 et les Principes de 1789* : ces pages où l'auteur, au nom de « la vérité catholique », dénonçait énergiquement « l'erreur révolutionnaire », les « remplit de la plus vive émotion ». En même temps, au foyer d'un futur membre du Centre, le docteur Lingens, ils apprenaient à connaître les doctrines et les héros du mouvement catholique populaire dont Ketteler avait été



l'initiateur. C'est dans cette voie, pour eux assez nouvelle, qu'ils étaient résolus à chercher le salut de la patrie.

La paix signée, après un voyage dont il garda toujours l'atroce et humiliant souvenir, Albert de Mun rentrait dans Paris. C'était le 15 mars. Trois jours plus tard, la Commune éclatait.

Attaché, ainsi que son ami La Tour du Pin, au général de Ladmirault « pendant ces deux horribles mois du printemps de 1871 », Albert de Mun eut à prendre part aux opérations de cette lutte fratricide. La colère, l'indignation, la pitié aussi, mille sentiments, mille pensées diverses agitaient son âme. Les tragiques ou hideux spectacles dont il fut le témoin angoissé, le massacre des otages de la Roquette, les autels profanés, les croix renversées de l'église de Belleville, l'incendie des Tuileries, les rigueurs d'une répression qui, trop souvent, dépassa le but, tout cela l'amenait à se poser la même question : Qu'avait fait la société légale pour former la conscience populaire ? Et n'avait-elle

pas la première manqué à son devoir et à son rôle d'éducatrice ? Ayant semé l'indifférence religieuse et morale, n'était-il pas naturel qu'elle récoltât la révolution ?

L'ordre rétabli, le général de Ladmirault, nommé gouverneur de Paris, s'installa au Louvre. Ses officiers d'ordonnance l'y suivirent. Ne séparant pas l'une de l'autre la préoccupation militaire et la préoccupation religieuse et sociale, Albert de Mun travaillait, étudiait, s'informait, cherchait sa voie. Il n'allait pas tarder à la trouver.

Un petit livre, qui n'est pas de lui, mais qu'il avait vu naître, et dont il avait médité toutes les pages, traduit exactement son état d'esprit d'alors. C'est celui que son ami La Tour du Pin avait commencé à Metz et qu'il publia au mois d'août 1871, sous le titre : *L'Armée française à Metz* (1). Esprit vigoureux, et

(1) *L'Armée française à Metz*, par le comte de la Tour du Pin-Chambly, de l'état-major du 4<sup>e</sup> corps, 1 vol. pet. in-16 ; Paris, Amyot.

même pénétrant, très généreux d'ailleurs, — il l'a bien prouvé pendant la guerre actuelle, — mais un peu abstrait et systématique, trop fermé aux réalités de l'histoire et de la vie, trop porté aussi à vivre replié sur soi-même et à se nourrir de sa propre substance, assez peu écrivain, René de la Tour du Pin-Chambly a été pour Albert de Mun plus qu'un tendre ami, une sorte de guide intellectuel à la fois très suggestif et peut-être un peu dangereux. Ce « féodal », cet admirateur de Joseph de Maistre et de Bonald, cet ennemi-né de l'esprit révolutionnaire a parfois un peu trop enrégimenté son ami et son disciple parmi les « prophètes du passé ». Son petit livre de début est un réquisitoire assez violent contre l'armée du second Empire, dont il attribue la décadence à l'invasion des mœurs démocratiques. Si l'armée allemande l'a emporté, selon lui, c'est surtout grâce à sa supériorité morale. Et il conclut : « Nous fonderons des institutions militaires sur le seul amour du devoir ; et nous relèverons ainsi, selon les

lois de Dieu, le plus beau royaume qu'il y eut en ce monde. »

Albert de Mun épousait toutes ces idées, et commentait avec enthousiasme le livre de son ami dans un article du *Correspondant* : « J'ai serré sa main, écrivait-il, sur nos champs de bataille de Metz ; je l'ai rencontré sur la terre d'exil, où son âme fortement trempée réconfortait la mienne ; j'ai traversé avec lui les horreurs de la guerre civile, et partout je l'ai trouvé marchant sans défaillance dans la voie droite du devoir et de l'honneur. Puisse-t-il longtemps encore *me montrer le chemin*, et puissent, à son exemple, tous les hommes généreux descendre dans l'arène pour soutenir son combat et travailler avec lui à régénérer la patrie (1) ! »

Ainsi donc, toutes ses impressions d'alors et toutes ses « expériences », toutes les influences qui s'exerçaient sur sa pensée, tout cela aboutissait, chez Albert de Mun, à un même rêve d'action religieuse

(1) *Correspondant* du 25 août 1871 (non recueilli en volume).

et patriotique. Mais ce rêve était encore assez vague. En vain il entra en relations avec Dupanloup, dont le gallicanisme le heurta ; avec Louis Veuillot, qui l'enchantait ; avec Le Play, qui le déçut un peu ; en vain il se nourrissait de Joseph de Maistre et de Bonald, de Balmès et de Donoso Cortès : si ses idées maîtresses, ses tendances générales se dessinaient, se précisaient progressivement, elles manquaient pourtant d'un point d'appui solide, d'un objet fixe et concret. Tout ce lent travail intérieur, de son propre aveu (1), risquait d'aboutir « à une sorte de dilettantisme catholique et social ». Les circonstances en décidèrent autrement.

Un jour du mois de novembre 1871, dans son petit salon démeublé du Louvre, Albert de Mun recevait la visite d'un homme grisonnant, simplement vêtu de noir, d'une ardente et noble physionomie. « Du premier regard », le nouveau venu « prit possession de son âme ». C'était un Frère de Saint-Vincent de Paul, et il s'ap-

(1) *Ma vocation sociale*, p. 56.

pelait Maurice Maignen : c'était le directeur d'un « cercle de jeunes ouvriers » du boulevard Montparnasse. Il parla de son œuvre ; il parla surtout, avec une chaleur d'éloquence contagieuse et dominante, du peuple, de ses besoins, de ses souffrances, des terribles responsabilités qu'avait encourues l'ignorante ou dédaigneuse indifférence des riches, des heureux de ce monde. Ces propos correspondaient trop bien aux pensées qui, depuis la guerre, hantaient l'âme généreuse d'Albert de Mun. Il fut conquis par ce zèle d'apôtre. Il promit de se rendre au cercle Montparnasse et d'y prendre la parole. Son avenir était fixé désormais.

C'était la première fois qu'il parlait en public. Il nous a conservé ce premier discours qu'il avait écrit et appris par cœur, « apostrophe émue d'un soldat à des travailleurs chrétiens comme lui ». Dans cette salle longue et basse, sous les yeux de ces ouvriers recueillis et attentifs, il sentit s'établir ce courant mystérieux, magnétique, qui se forme spontanément en-

tre l'orateur-né et ses auditeurs ; il eut là comme la révélation, presque mystique, de sa vocation sociale et de sa vocation oratoire.

Le but était dès lors très clair : il s'agissait de fonder, dans tous les quartiers de Paris, à commencer par les plus populaires, des cercles semblables au cercle Montparnasse. Robert de Mun, La Tour du Pin, quelques autres encore, s'associèrent avec enthousiasme à ce vaste projet. On rédigea une adresse au pape, exprimant « une adhésion absolue aux principes de l'Encyclique *Quanta cura* et à la condamnation de toutes les erreurs du temps présent ». On lança dans la presse un vibrant *Appel aux hommes de bonne volonté* ; on y définissait nettement l'objet et les moyens de l'œuvre nouvelle ; l'objet, « c'était une contre-révolution faite au nom du *Syllabus* » ; le moyen, « c'était l'association catholique » (1).

Fortement et habilement organisée,

(1) *Ma vocation sociale*, p. 289 ; — *Discours*, tome I, *Questions sociales*, p. 11.

soutenue par d'ardentes et actives sympathies, l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers ne tarda pas à prospérer. Le 7 avril 1872, Albert de Mun prononçait le discours d'inauguration du cercle de Belleville, « sur ce sol fécondé par le sang des martyrs où il avait pensé pour la première fois à l'entreprise de salut dont il célébrait l'un des premiers succès ». Quelques mois après, un second cercle était inauguré à Montmartre ; la même année, deux cercles étaient fondés à Lyon. Partout où on l'appelait, — et sa réputation naissante d'orateur avait vite franchi l'enceinte un peu étroite de ses premiers auditoires, — Albert de Mun se rendait pour porter la bonne parole. A la suite de ces réunions, des cercles se fondaient sur le modèle des premiers cercles parisiens. Au mois de mai 1873, ils étaient assez nombreux pour que l'Œuvre pût tenir sa première assemblée générale. Deux ans après, au mois de mai 1875, lors de la troisième assemblée générale, l'Œuvre comptait cent trente comités, cent cinquante cercles, dix-huit



mille membres, dont quinze mille ouvriers. Le dévouement chrétien, l'activité, l'éloquence avaient produit ces magnifiques résultats.

L'apostolat religieux et social d'Albert de Mun s'était développé comme en marge de son métier militaire, et n'avait nui en rien à ses obligations professionnelles. Nommé, en 1872, capitaine au 9<sup>e</sup> régiment de dragons, en garnison à Meaux, il permuta, deux ans plus tard, avec le 2<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, qui tenait garnison à Paris. Bien qu'il s'abstînt dans ses discours et conférences, de faire de la politique, ses idées politiques étaient alors assez arrêtées. Après l'Empire, la guerre et la Commune, la restauration monarchique lui paraissait le salut de la France : il était « par raison comme par éducation, royaliste d'opinion et de désir » ; il l'était aussi par conviction sociale, car il voyait dans le comte de Chambord l'antithèse vivante de cette Révolution, à laquelle il avait déclaré la guerre. Mais l'Assemblée nationale trompa ses espérances, et divers

incidents pénibles lui ayant fait craindre pour l'avenir un moindre libéralisme de la part de ses chefs et du gouvernement, d'autre part, diverses ouvertures lui ayant été faites pour l'entrée dans la vie politique, il crut devoir, non sans de longues hésitations, reprendre toute sa liberté, et à la fin de 1875, il donna sa démission d'officier. Il avait fait, au cours de ces dernières années, son apprentissage oratoire ; la vie publique l'attirait ; il crut qu'à la tribune de la Chambre il travaillerait avec plus d'efficacité au triomphe des idées catholiques et sociales dont il était le champion. Un groupe considérable d'électeurs de l'arrondissement de Pontivy lui ayant offert une candidature pour les élections de 1876, il accepta. Sur un programme strictement catholique, il fut élu. Une nouvelle carrière allait s'ouvrir devant lui.

## CHAPITRE II

### L'ŒUVRE ORATOIRE ET POLITIQUE

A vrai dire, elle ne s'ouvrit pas sans quelque difficulté. La Constitution que l'Assemblée nationale venait de voter donnait à la majorité de la Chambre le droit, — absurde et odieux, et dont l'après-guerre, espérons-le, nous délivrera, — d'être juge dans sa propre cause, et d'éliminer, sous les plus vains prétextes, les adversaires les plus gênants. On s'empressa d'user de ce droit envers Albert de Mun. Gambetta (1), tout en

(1) Dans un fort beau et très équitable portrait qu'il a tracé de Gambetta (*Combats d'hier et d'aujourd'hui*, t. IV, p. 188), Albert de Mun a rappelé avec un bien savoureux mélange de fierté, d'esprit, et presque de gratitude, ce lointain souvenir : « Gambetta avait, disait-il, le charme de l'accueil et le secret des mots encourageants. J'en ai fait l'expérience : il ordonna mon invalidation avec des paroles d'une grâce infinie. »

se défendant de vouloir « écarter de l'arène politique un champion qui s'annonçait sous de telles couleurs et avec de telles prémices de talent », et tout en prononçant à son sujet le grand nom de Montalembert, Gambetta fit voter une enquête, dont les conclusions furent, naturellement, adoptées, et l'élection de Pontivy fut invalidée. Ramené une seconde fois à la Chambre par ses électeurs, Albert de Mun fut enfin accepté par ses nouveaux collègues. Mais, après le Seize-Mai et les élections de 1877, on voulut faire payer à l'élu de Pontivy la faute que peut-être il avait commise en acceptant d'être candidat officiel : nouvelle enquête et nouvelle invalidation qui, cette fois, sous la pression administrative, fut ratifiée par le suffrage universel. Réélu en 1881, en 1885, et en 1889, il échoua aux élections de 1893. Un siège s'étant trouvé vacant à Morlaix en 1894, il se présenta, fut élu et resta jusqu'à sa mort député du Finistère. Commencée en 1876, on peut dire que sa vie politique, sauf d'insignifiantes re-

traites forcées, devait durer trente-huit ans.

Il est assez difficile d'embrasser et d'apprécier avec toute l'ampleur et l'exactitude désirables l'œuvre d'un homme politique contemporain. Sans doute, ses discours nous restent, et nous livrent bien les aspects essentiels et les directions générales de sa pensée. Mais les discours ne sont pas, — et heureusement quelquefois ! — toute l'activité d'un parlementaire : il travaille dans les commissions ; par ses conseils, par ses conversations, par sa correspondance, bref, par son action personnelle, il exerce, à la Chambre et en dehors de la Chambre, une certaine influence. Et cette influence qui, dans certains cas, est considérable, et dont les résultats sont rarement tangibles, nous échappe pour une large part ; elle se confond avec d'autres ; elle se dilue dans l'impersonnel. Il faudrait, pour nous la faire toucher du doigt, un témoin très bien informé de cette activité quotidienne qui se dépense en des besoins collectives et, peu s'en faut, ano-

nymes. Les futurs biographes d'Albert de Mun auront là, sans aucun doute, une veine fort intéressante à exploiter.

Mais, en attendant, la série de ses discours, avec les précieux éclaircissements qui les accompagnent, suffisent à nous donner une idée, sinon tout à fait complète, du moins assez précise et extrêmement vivante, de son rôle politique et de son œuvre oratoire.

Albert de Mun était né orateur. Je regrette de ne l'avoir jamais entendu à la tribune de la Chambre, car c'est à la tribune qu'il faut juger les orateurs, comme c'est « aux chandelles » qu'il faut apprécier les dramaturges. Le geste, la voix, l'accent, l'attitude extérieure, l'action, en un mot, sont, en matière oratoire, chose plus importante que l'originalité des idées et que la perfection même de la forme. L'orateur est une âme qui se donne, bien plutôt qu'une pensée qui s'exprime. Et c'est pourquoi tant d'orateurs célèbres, — et justement célèbres, — quand la vie n'est plus là pour soutenir leur verbe,

semblent vides, boursoufflés, et sont proprement illisibles. Il serait souverainement injuste de juger Mirabeau, Thiers ou Gambetta sur leurs discours imprimés : le meilleur s'en est évaporé avec la flamme intérieure et vivante qui les animait et se communiquait à l'auditoire.

Il n'en va pas de même pour les discours d'Albert de Mun. Ils ont pu survivre aux séances parlementaires, aux circonstances diverses qui les ont vus naître ; ils ont pu affronter, sans trop grand dommage, la périlleuse épreuve de l'impression, de la simple lecture visuelle. On écoute encore avec respect, avec attention, avec sympathie cette parole refroidie et encore vibrante. Assurément, les raffinés de style peuvent soulever quelques objections, et peut-être Albert de Mun était-il trop pleinement orateur pour s'attarder aux scrupules du pur écrivain. Mais, à trop appuyer sur cette observation, il y aurait quelque injustice, et même une certaine étroitesse. Les qualités propres de l'écrivain ne sont peut-être pas, toujours et par-

tout, les plus nécessaires, et il en est, sans aucun doute, de plus indispensables à l'orateur. Bon écrivain au demeurant, Albert de Mun possédait à un haut degré ces qualités proprement oratoires, que son action verbale devait souligner et mettre en valeur, mais qui transparaissent encore dans ses discours imprimés.

Et d'abord, le mouvement. C'est peut-être là, quand on y songe, non seulement pour toute œuvre oratoire, mais pour toute œuvre littéraire, la qualité suprême. Dès les premières paroles que l'on prononce, s'emparer fortement de l'esprit de son auditeur ou de son lecteur, le maintenir, l'entraîner, jusqu'où on veut le conduire, ne pas lui permettre de se reprendre, le saisir dans un engrenage qui ne l'abandonnera qu'au terme, le porter d'un seul élan jusqu'à l'impression finale qu'on désire lui laisser : à ceux qui possèdent ce don on est disposé à tout pardonner. Albert de Mun l'avait : il ne persuadait pas toujours ; on le suivait presque malgré soi ; on était pris, quoi qu'on en eût, par



cette conviction ardente, par cette souple dialectique, emporté, soulevé par ce souffle puissant et généreux. A chaque instant, dans ses discours à la Chambre, il craint d'abuser de la patience de ses auditeurs, s'excuse d'être trop long, propose d'abréger son exposition. « Non, non, parlez ! » lui crie-t-on de tous côtés. Et ces exclamations spontanées montrent mieux que tous les commentaires l'intérêt continu qui s'attachait à cette parole et l'ascendant qu'elle exerçait.

Et quand, chemin faisant, l'orateur « touche à des sujets dont il est impossible de parler sans que le cœur en soit ému, » alors, tout naturellement, le ton s'élève, le mouvement se précipite, l'accent, indigné ou pathétique, s'impose à l'attention la plus rebelle, à l'indifférence la plus dédaigneuse : « La Révolution, s'écriera-t-il, a ruiné la foi qui soutenait les cœurs, sans rien mettre à la place que l'appât des richesses matérielles et l'ambition sans frein. Et alors ce peuple, désagrégé et découronné de ses vieilles croyances, elle l'a

attaché derrière son char, affublé du masque d'une trompeuse souveraineté, se servant de lui pour frayer le chemin du pouvoir à quelques tribuns de passage, et le traînant à des combats sanglants d'où il est sorti épuisé et meurtri (1). » — Et ailleurs : « Ce que j'aime dans ma patrie, ce n'est pas seulement la terre qui porte mes pas, c'est le clocher à l'ombre duquel je suis né, l'autel où j'ai fait ma première prière, la tombe où reposent ceux que j'ai aimés, et tout cela, c'est la trace que Dieu a laissée du même coup dans mon cœur et sur le sol de mon pays, en sorte que je ne saurais défendre l'un sans l'autre, ma religion et mon foyer (2). » — Ailleurs encore : « Il y a, messieurs, — nous avons bien le droit d'évoquer ce souvenir, — il y a, sur le plateau d'Amainvillers, une route qui monte à Saint-Privat-la-Montagne : elle s'appelle encore le chemin funèbre de la garde royale. C'est là que l'élite de l'armée allemande est tombée

(1) *Discours*, t. II, p. 186-187.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 143-144.

dans un combat de géants; et si je me laissais aller, combien d'autres souvenirs héroïques se presseraient devant mes yeux, depuis Wissembourg et Reischoffen jusqu'à cette charge de Sedan dont je ne puis parler, moi, qu'avec des larmes dans les yeux, parce que la moitié du régiment de chasseurs d'Afrique où j'ai fait mes premières armes y a trouvé la mort, cette charge de Sedan qui arrachait au roi de Prusse un cri pareil à celui de Guillaume d'Orange à Nerwinde : « Oh ! les braves gens ! » comme l'autre avait dit : « L'insolente nation (1) ! » Nous étoufferons-

(1) *Discours*, t. III, p. 463. Voici comment un témoin oculaire, M. Henri Welschinger, nous décrit l'effet produit sur la Chambre par cette superbe page : « Il dit cela, la dextre haute, l'œil humide, la voix ha-chée de sanglots, avec un tel geste, un tel accent, une telle flamme, comme s'il chargeait encore l'ennemi à la tête de ses cavaliers, que l'Assemblée tout entière, — je l'ai vu, — de l'extrême droite à l'extrême gauche, entraînée, subjuguée, frémissante, se leva et se dressa comme un seul homme, et pendant cinq minutes, l'interrompit par des applaudissemens, des acclamations et des bravos répétés. » Et le même écrivain nous trace d'Albert de Mun orateur le portrait suivant : « A peine

nous que ces lignes aient soulevé « sur tous les bancs de la Chambre » une « double salve d'applaudissements », et qu'à vingt-quatre ans d'intervalle, une autre Chambre ait pareillement accueilli cette admirable objurgation : « Je supplie la Chambre d'y réfléchir. *L'histoire la regarde, celle de demain, cachée dans l'obscurité du présent, celle d'hier, debout dans le deuil du passé.* Et celle-là vous crie, avec des mots terribles, de quelle responsabilité se chargent les Assemblées quand, aux heures critiques, au lieu d'exiger toute la vérité, elles obéissent aux sommations d'un pouvoir aveuglé (1). » Dans tout grand orateur, il y a un poète qui se dissimule, et qui, parfois, « éclate aux esprits » : l'exemple d'Albert de Mun

monté à la tribune, il apparaissait fait pour commander, pour dominer. Sa tête fine et franche, son front mâle, ses yeux ardents, sa bouche arquée, son menton impérieux, son geste noble et franc, sa taille haute et fière, son accent précis, clair, martelé, sonore, tout chez lui impressionnait, charmait, séduisait. » (*Journal des Débats*, du 10 octobre 1916.)

(1) *Pour la Patrie* (Emile-Paul), p. 189.

n'est point pour démentir cette loi générale.

« L'éloquence continue ennuie, » a dit Pascal. Celle d'Albert de Mun n'ennuie pas, parce qu'elle n'est pas continue. Rien de plus varié, en effet, par la matière comme par le ton, que cette œuvre oratoire qui remplit plus de sept gros volumes. Questions politiques et questions sociales, questions religieuses et questions militaires, questions pédagogiques et questions économiques, questions coloniales et questions administratives, Albert de Mun ne se laisse rebuter par aucun des problèmes qui s'imposent à l'attention de l'homme politique. Dès qu'un intérêt supérieur, patriotique ou religieux, est en jeu, il croit de son devoir d'intervenir et d'exprimer son opinion avec fermeté. Assurément, toutes ces questions, il ne les a pas étudiées en « spécialiste », mais en « honnête homme » ; il les a étudiées pourtant. De bonne heure convaincu qu'« aucun discours, écrit ou non, ne peut être vraiment sérieux, s'il n'a été fortement

préparé par la lecture et par la méditation » (1), il a pris l'habitude, qu'il ne devait jamais perdre, du travail assidu, consciencieux, acharné, le seul qui compte, le seul qui donne des résultats durables. Et s'il s'est trompé quelquefois, s'il lui est parfois arrivé, comme à tout le monde, de ne point saisir le point vif d'une question, de ne pas l'embrasser sous tous ses aspects, ce n'est point manque d'étude ou de réflexion ; on peut le discuter, on ne peut lui reprocher de parler à la légère. — A cette remarquable variété d'information et de pensée correspond une grande diversité de ton. Certes, le ton demeure toujours élevé : il l'est jusque dans la discussion des statistiques et jusque dans l'invective ; mais il n'est point tendu. Cette éloquence qui s'élève sans effort jusqu'aux plus hauts sommets n'est point dépaysée parmi les coteaux modérés ; elle ne fuit pas l'éclat, mais elle ne dédaigne pas non plus la sim-

(1) *Ma vocation sociale*, p. 257. Voyez toute la page où Albert de Mun nous donne quelques brèves indications sur sa méthode oratoire.

plicité, une élégante et noble simplicité ; elle passe avec aisance de l'une à l'autre ; elle sait être spirituelle enfin ; l'esprit de répartie, et l'esprit tout court lui sont chose naturelle et familière. Albert de Mun ne désarmait pas ses adversaires, puisqu'ils votaient régulièrement contre lui, mais il les forçait souvent à sourire, à l'applaudir quelquefois, et à convenir entre eux que son talent oratoire était l'une des parures de la Chambre française.

Que cette souple et forte éloquence n'ait pas eu toute l'efficacité pratique qu'elle pouvait, qu'elle devait même ambitionner, c'est ce qui n'est que trop certain, et d'ailleurs aisément explicable. D'abord, c'est un fait regrettable, mais un fait, que les jeunes démocraties, telles que la nôtre, sont toujours en défiance à l'égard des « aristocraties », quelles qu'elles soient, mais plus particulièrement peut-être à l'égard des aristocraties de la naissance et du talent. D'autre part, le régime intérieur que, sous l'obsession de la défaite, la France s'était donné, ouvrait trop libre-

ment carrière à la satisfaction d'anciennes rancunes, d'intérêts locaux, d'ambitions individuelles, pour que l'équité et la sérénité fussent la règle générale des relations parlementaires : les querelles de parti, les préoccupations électorales ont souvent oblitéré, chez nos représentants, le sens exact de la justice et de l'indépendance d'esprit; représentants aigris et ombrageux d'un peuple diminué, ils avaient une mentalité de vaincus ; ils vivaient sur leurs préjugés et n'éprouvaient nul besoin de les modifier.

Ces préjugés, il faut reconnaître qu'Albert de Mun, bien loin de leur consentir quelques sacrifices, les heurtait avec un beau courage. Il ne perdait aucune occasion de crier : « La Révolution, voilà l'ennemi ! » et la formule devait sonner étrangement à l'oreille de ceux qui ne cessaient de se recommander de la tradition révolutionnaire. Était-elle bien prudente, et surtout était-elle équitable ? Singulièrement mêlée de bien et de mal, et, en cela, assez semblable à la Réforme, la Révolution



française n'est pas un de ces événemens que l'on puisse juger « en bloc ». La solidarité de fait qui relie les uns aux autres les épisodes successifs du drame révolutionnaire ne s'impose en aucune manière aux hommes d'aujourd'hui qui veulent l'apprécier en historiens ou en philosophes, ou qui veulent en tirer des principes d'action. Et cela est si vrai que les crimes de la Terreur, même parmi les politiciens, ne rencontrent pas beaucoup d'apologistes ; on les excuse, on les explique, on ne les glorifie pas ; on se défend bien de vouloir les renouveler. Et de même, y a-t-il, parmi les « réactionnaires », beaucoup de gens disposés à admettre que tout était mauvais, radicalement mauvais, dans l'œuvre de la Constituante, de la Législative, ou même de la Convention ? Il suit de là qu'à déclarer bruyamment la guerre à la Révolution, on risque, — et surtout dans nos assemblées politiques contemporaines, — de paraître condamner « en bloc » et sans nuances toute une série de faits désormais acquis à

l'histoire, et dont les conséquences, quoi qu'on fasse, conditionnent désormais toute action durable ; on s'expose, de gaieté de cœur, à l'impopularité, à une impopularité inutile ; on s'aliène peut-être des sympathies toutes prêtes ; on compromet, on laisse envelopper dans une commune défaveur bien des idées justes, bien des initiatives heureuses ; et, au total, on renforce dans leurs préjugés hostiles des adversaires que peut-être aurait-on pu, sinon convertir, du moins éclairer et ébranler.

C'est ce qui est arrivé à Albert de Mun. Et comme s'il se plaisait à accumuler les difficultés, sa foi « contre-révolutionnaire » avait d'autant moins de chances d'agréeer aux majorités parlementaires de la troisième République, qu'elle s'est longtemps accompagnée et fortifiée d'une agissante foi monarchique. Au mois de novembre 1878, défendant à la Chambre son élection et son programme politique, religieux et social, il s'écriait : « La Révolution n'est ni un acte, ni un fait ; elle est

une doctrine sociale, une doctrine politique qui prétend fonder la société sur la volonté de l'homme, au lieu de la fonder sur la volonté de Dieu, et qui met la souveraineté de la raison humaine à la place de la loi divine... Voilà le mal, et il ne sera guéri que par un retour aux principes contraires : c'est là, dans ce grand travail de réforme sociale, qu'est la contre-Révolution, et voilà l'idée, voilà la cause que nous servons dans l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. » A cette occasion, le comte de Chambord écrivait à l'orateur pour lui adresser ses félicitations, et lui parlant de ses « chers ouvriers », il ajoutait : « Qu'ils sachent bien que, moi, je les aime trop pour les flatter, et, pour tout dire en un mot, répétez-leur bien sans cesse qu'il faut, pour que la France soit sauvée, que Dieu y rentre en maître pour que j'y puisse régner en roi. » La phrase fit fortune ; elle « ravissait » Albert de Mun et ses amis : le comte de Chambord, auquel il avait été présenté l'année précédente, lui « apparaissait non

seulement comme le représentant de l'hérédité royale, mais comme l'expression vivante et couronnée de la contre-Révolution » ; « tout son cœur de catholique et de patriote lui appartenait » (1). Et assurément, rien de plus légitime que cet ensemble de sentiments, d'idées et d'aspirations. Seulement, il aurait fallu que ses collègues de la Chambre, — j'entends ceux de la majorité, — fussent de véritables saints pour ne point penser et dire que toute son œuvre d'homme public était inspirée par une arrière-pensée de restauration monarchique. Et dans une Chambre issue du suffrage universel comme nous le pratiquons, on devine la portée pratique d'une insinuation ou d'une conviction de cette nature : on peut dire que toute l'action politique et sociale d'Albert de Mun en a été comme paralysée.

La conséquence était d'autant plus fâcheuse qu'en réalité sa pensée était beaucoup moins absolue, beaucoup moins intransigeante qu'elle ne semblait l'être.

(1) *Ma vocation sociale*, p. 202-211.

« Contre-révolutionnaire », il l'était sans doute, ou du moins il croyait l'être ; mais il protestait avec indignation, — et avec raison, — quand on voulait l'enrôler parmi les hommes d'ancien régime. « Nous ne voulons ni l'ancien Régime, ni la Révolution », disait-il un jour. « Qui donc pourrait songer à rétablir *tout un ensemble de privilèges* qui avaient eu leur raison d'être, et que le temps, dans sa marche, a détruits pour jamais ? Qui donc, surtout parmi les chrétiens, pourrait souhaiter de voir renaître les abus qui peu à peu avaient pénétré la société des deux derniers siècles, et qui l'ont conduite au naufrage où elle a péri ? » (1) Et un autre jour, à propos de la Révolution :

Ni l'ambition, ni le crime, ni l'emportement des passions, ni même la fausseté des doctrines ne suffisent à expliquer un mouvement qui a rempli tout un siècle, ébranlé toutes les nations de l'Europe; qui, après cent ans écoulés, les tient encore en suspens, et

(1) *Discours*, t. II, p. 288, 289.

qui s'est si puissamment emparé des générations nouvelles, que ceux-là même qui veulent lutter contre lui sont condamnés sans cesse à se dépouiller, comme d'une tunique de Nessus, des principes qu'ils en ont reçus, et qui ont pénétré leur sang. Non, il y a autre chose dans la Révolution. *Si elle a pu naître, c'est qu'il y avait dans la vieille société une corruption qui appelait nécessairement une réforme profonde.* Il faut le dire bien haut, c'est notre force, et ce doit être notre honneur de ne pas nous attarder dans les regrets stériles, mais de nous présenter au peuple qui nous entend du dehors, et que nous voulons entraîner, *non comme les hommes de la décadence et du passé, mais comme les hommes du réveil et de l'avenir* (1).

On ne saurait mieux dire ; et les déclarations de ce genre, que l'on pourrait multiplier, et qui représentent la vraie pensée d'Albert de Mun, auraient dû désarmer des adversaires sincères ou perspicaces. Mais quoi ! il avait parlé de « contre-Révolution ! » « Contre-Révolution » devint le « tarte à la crème » de la majorité parle-

(1) *Discours*, tome I, p. 498-499.

mentaire. Le grand orateur catholique a été la victime d'un vocable trop flamboyant.

Pareillement, et il ne s'en cachait pas, il était royaliste. Mais il ne l'avait pas toujours été, nous l'avons vu, et il ne devait pas l'être toujours. Quand, en 1892, dans son encyclique du 20 février aux catholiques français, Léon XIII leur prescrivit en termes pressants d'accepter le gouvernement établi, quoi qu'il lui en coûtât, Albert de Mun, s'empressa de déférer à ce sage conseil ; après une douloureuse lutte intérieure, il sacrifia résolument ses opinions, ses préférences personnelles : il le fit avec beaucoup de dignité et de délicatesse, sachant bien « tout ce que portent avec eux de difficultés et de peines les temps de transition », mais il le fit « sans arrière-pensée (1) » ; et comme l'on pouvait s'y attendre, les républicains ne lui surent aucun gré de son « ralliement ». Les hommes sont ainsi faits :

(1) *Discours et écrits divers*, t. V, p. 181.

ils n'admettent pas que l'on change, s'ils ont intérêt à vous accabler sous le poids d'idées que vous ne partagez plus ! Et pourtant, même à l'époque où les convictions monarchiques d'Albert de Mun demeuraient entières, il n'était pas malaisé de voir qu'elles n'étaient pas inébranlables, qu'elles n'avaient point toute la solidité de ses convictions religieuses et de ses convictions sociales. En 1881, dans un discours royaliste, il disait déjà : « Je sais très bien, et tous les catholiques savent avec moi que, si la soumission à la loi divine est la condition essentielle qui s'impose à tous les gouvernements humains, Jésus-Christ n'a pas cependant dicté aux nations chrétiennes la forme de leur constitution politique, et que c'est là une question libre au-dessus de laquelle l'Eglise demeure immuable dans sa constitution divine (1). » Et plus tard, en 1883, à propos des discussions relatives aux princes des anciennes familles régnantes : « Ah !

(1) *Discours*, t. II, p. 400-401.



*si vous aviez fait, s'écriait-il, une République assez large, assez grande pour que tout le monde y pût trouver une place, pour que tous les intérêts y fussent sauvegardés, tous les droits garantis ; si vous aviez travaillé sans relâche à faire de bonnes lois, à adopter de grandes mesures pour améliorer le sort des enfants du peuple ; si vous aviez offert le spectacle d'un parti fort, bien uni, gouvernant avec suite et capable d'autorité, vous auriez pu peut-être, je ne dis pas ébranler nos convictions, ni décourager nos espérances, mais rendre nos efforts plus stériles... » Et quelques années plus tard, en 1886, dans des circonstances analogues, il faisait un pas de plus : « Oui, c'était là, déclarait-il, une ambition qui pouvait vous tenter. Les circonstances vous avaient admirablement servis ; vous pouviez rêver de donner à ce pays tant de prospérité à l'intérieur et tant de prestige à l'extérieur, que le patriotisme séduit se courbât devant votre œuvre : alors, les partis étaient vaincus, ils n'avaient plus de raison d'être, et la dé-*

*faite des opinions eût trouvé sa consolation dans la grandeur de la patrie (1). »*

Il n'est pas nécessaire de presser beaucoup ces paroles pour y deviner à la fois un regret et un rêve, — le rêve généreux d'une France plus unie, d'un régime plus libéral et plus hospitalier. Au fond, Albert de Mun était fait pour cette République large, accueillante et respectueuse du passé dont il n'a cessé, une fois « rallié », de souhaiter et de préparer l'avènement ; il l'eût honorée par son talent, par son éloquence, par son ardeur d'action positive ; il lui eût rendu les plus signalés services ; il n'aurait pas eu ce rôle un peu ingrat, et tout négatif, et dont il a certainement souffert, d'être le plus brillant orateur de l'opposition parlementaire.

Il s'en faut d'ailleurs que ce rôle ait été

(1) *Discours*, t. III, p. 24 et 418. — En 1913, à pro-République, Albert de Mun reprenait ces nobles propos de l'élection de M. Poincaré à la Présidence de la les et les adressait au nouveau Président (*L'Heure décisive*, p. 123, 124). — Cf. encore, *Discours*, tome I, p. 525-527, le très beau développement sur ce qu'aurait pu être 1789.

aussi stérile qu'il a dû le croire quelquefois, aux heures de découragement que, comme tout le monde, il a pu connaître. Il a rarement agi, il est vrai, sur l'esprit, — ou tout au moins sur les votes, — de ses collègues de la majorité. Mais la Chambre n'est pas toute la France, et ses protestations, ses appels à l'équité, à la tolérance, ont eu, comme toutes les paroles sincères, le retentissement lointain qu'elles méritaient. Si ses contemporains sont trop souvent restés sourds à sa voix, il s'est fait entendre, par la presse et par le livre, des jeunes générations qui, impatientes du joug que d'étroits préjugés faisaient peser sur elles, aspiraient à voir régner dans la vie publique cet esprit nouveau dont on leur avait tant parlé, et auquel on obéissait si peu. Les jeunes gens de la guerre lui doivent une partie de leurs dispositions morales. Il n'a pas eu la plus mauvaise part.

## CHAPITRE III

### L'ŒUVRE SOCIALE

Il y a pourtant toute une partie de son œuvre dont il put, de son vivant même, non seulement entrevoir, mais recueillir les résultats positifs : c'est celle qui relève de son activité sociale. Dans cet ordre d'idées, son peu de goût pour la Révolution l'a fort bien servi. Il faut bien le reconnaître en effet. Si, même en matière sociale, l'action révolutionnaire est loin d'être tout entière mauvaise et non avenue, la Révolution a eu cependant le très grand tort, sous prétexte d' « affranchir » « l'homme et le citoyen », de le laisser sans défense tantôt contre ses propres instincts, et tantôt contre les instincts d'autrui. La liberté est un bien beau mot, —

en théorie ; mais si, en fait, elle est tout simplement la liberté de mourir de faim ou la liberté d'imposer un salaire de famine, est-elle vraiment chose si respectable ? Or c'est bien en ces termes que la question se pose, toute l'histoire économique du XIX<sup>e</sup> siècle est là pour en témoigner. Libérer l'individu de toute contrainte sociale, c'est donner imprudemment une prime à l'égoïsme, c'est supprimer ce qui est un frein pour la force, une protection pour la faiblesse ; c'est encourager l'une à la dureté et l'autre à la révolte. Et cela, d'autant plus infailliblement qu'en faisant la guerre au christianisme, on a ruiné, ou tout au moins affaibli dans les âmes la seule puissance peut-être qui fût capable de les adoucir.

Voilà ce que de très bonne heure, à la lumière de sa foi religieuse et des enseignements de la Commune, Albert de Mun a vu admirablement. A une époque où l'on ne se préoccupait guère, surtout dans les milieux politiques, de la question sociale, déjà posée partout, il en a compris

toute l'urgente gravité. Et pour la résoudre dans un esprit de stricte justice et de haute charité, il a conçu et préconisé deux moyens essentiels : l'association catholique et la législation sociale.

Convaincu « qu'il ne saurait exister de paix sociale réelle en dehors du christianisme (1) », il a vu dans les cercles catholiques d'ouvriers, qui ont été, disait-il un jour, « la grande affaire de sa vie (2) », la meilleure manière de préparer cette paix sociale, objet de ses lointains efforts. Dans une page qu'il écrivait en 1876, au moment où il allait entrer à la Chambre, il formulait ainsi le programme et l'esprit de l'œuvre :

Opposer à la Déclaration des Droits de l'homme, qui a servi de base à la Révolution, la proclamation des Droits de Dieu, qui doit être le fondement de la Contre-Révolution, et dont l'ignorance ou l'oubli est la véritable cause du mal qui conduit la société moderne à sa ruine; rechercher, dans une obéissance

(1) *Discours*, t. IV, p. 53.

(2) *Discours*, t. II, p. 284.

absolue aux principes de l'Église catholique et de l'infaillible enseignement du Souverain Pontife, toutes les conséquences qui découlent naturellement, dans l'ordre social, du plein exercice de ce droit de Dieu sur les sociétés; propager par un public et infatigable apostolat la doctrine ainsi établie; former des hommes déterminés à l'adopter comme règle de leur vie publique aussi bien que de leur vie privée, et à en montrer l'application dans l'Œuvre elle-même par le dévouement de la classe dirigeante à la classe populaire; travailler sans relâche à faire pénétrer dans les mœurs ces principes et ces doctrines, et à créer une force organisée capable de les faire triompher, afin qu'ils puissent trouver leur expression dans les lois et dans les institutions de la nation : tels doivent être l'esprit et le but de notre Association, pour qu'elle réponde au programme qu'elle s'est elle-même tracé dès son origine, quand elle a, par l'*Appel aux hommes de bonne volonté*, du 25 décembre 1871, hautement déclaré la guerre à la Révolution (1).

En relisant cette déclaration trente-deux ans plus tard, Albert de Mun pouvait se

(1) *Ma vocation sociale*, p. 285.

rendre ce témoignage qu'elle « exprimait l'effort de toute sa vie » et qu'il « y était demeuré fidèle depuis trente-sept ans ».

La fondation des cercles catholiques d'ouvriers répondait à une double intention : une intention religieuse et morale, et une intention sociale.

En groupant des ouvriers chrétiens, en les mêlant à des représentants d'autres classes, on se proposait d'abord de les arracher aux dangers de la rue ou du cabaret, de leur fournir des compagnies agréables et des distractions saines, et, en même temps, de leur permettre d'acquérir une culture religieuse plus variée et plus profonde ; on rêvait en un mot d'en faire des chrétiens énergiques et instruits.

D'autre part, on souhaitait que ces mêmes ouvriers fussent amenés à débattre entre eux, — et avec leurs patrons, — leurs intérêts professionnels, à rédiger en quelque sorte d'un commun accord le code de leurs droits et de leurs devoirs respectifs. Et comme, en ces matières qui soulèvent inévitablement les plus hautes



et les plus délicates questions morales, certains principes généraux sont nécessaires, on estimait que de la théologie catholique exactement connue et scrupuleusement méditée, il se dégage un corps de doctrine qui peut aider à résoudre les divers problèmes posés par le régime actuel du travail. Ce corps de doctrine, il s'agissait de l'élaborer, puis de le divulguer, et enfin de le faire passer dans la pratique. Une revue mensuelle, *l'Association catholique*, fondée en 1876, eut pour objet de rassembler et, au besoin, de provoquer les recherches individuelles, les études générales et particulières. De multiples conférences, des congrès, des réunions internationales, — à Fribourg d'abord, en attendant les *Semaines sociales*, — favorisaient les échanges de vues et la propagande doctrinale. Peu à peu, un ensemble de théories se constituait ; dans les milieux catholiques actifs et intelligents un nouvel état d'esprit se répandait ; et même les milieux populaires qui n'étaient point spécialement chrétiens commençaient à soupçonner que

l'Église n'était pas la grande force de « réaction » qu'on leur avait si souvent représentée.

Tout ce mouvement de pensée et d'action dont Albert de Mun n'était assurément pas l'unique, mais dont il restait le principal et le plus éloquent ouvrier, devait aboutir, grâce à l'initiative hardie d'un grand et généreux Pape, à un acte officiel dont on ne saurait s'exagérer l'importance historique, à cette Encyclique *Rerum novarum* qui a été, au moment de sa publication, et qui demeure, après un quart de siècle écoulé, la charte du « catholicisme social (1) ». Si l'on veut connaître l'esprit

(1) Voyez sur tout ceci le beau livre de Léon Grégoire (M. Georges Goyau) sur *le Pape, les Catholiques et la Question sociale*, Perrin, 3<sup>e</sup> édition, 1899. — Cf. dans les *Discours* d'Albert de Mun, t. I, (p. 592-593) la superbe page, si vivante et si émue, où le grand orateur évoque le souvenir de Léon XIII recevant au Vatican, dans la salle ducale, une députation des ouvriers de France, et les assurant de la protection de l'Église : « Le Pape parut, entouré de sa cour, dans sa soutane blanche, un peu voûté, mais se redressant bientôt avec majesté, pâle, presque diaphane, frappant comme une apparition ; il se fit un silence profond, et l'instant d'après troublé seulement par le bruit de ma propre

Et les tendances, et les articles essentiels du programme dont Albert de Mun s'est fait l'infatigable apôtre, c'est à ce document révélateur qu'il faut avant tout recourir.

« Les hommes des classes inférieures, déclarait l'Encyclique, sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée. » Cette situation est la conséquence de l'individualisme révolutionnaire : « le dernier siècle a détruit, sans rien leur substituer, les anciennes corporations, qui étaient pour eux une pro-

voix, lisant avec l'émotion que vous devinez l'adresse où nous présentions au Pape la députation des travailleurs de France, pour lui demander de prendre en main leur cause et la défense de leurs intérêts ; puis Léon XIII se leva, et, debout sur les degrés du trône, le regard brillant, la physionomie comme inspirée, le bras dessinant, avec une étonnante énergie, des gestes superbement expressifs, il prononça en français, avec un peu d'accent, mais d'un ton parfaitement distinct, ce discours que vous avez publié, où, revendiquant pour l'Église catholique le titre glorieux de protectrice des ouvriers, il définissait avec une incomparable hauteur le rôle et le devoir des gouvernements des maîtres et des ouvriers dans le grand débat qui agite le monde du travail. »

tection. » La justice sociale exige donc que cet état de choses soit modifié, qu'un remède soit apporté aux maux déchaînés par la concurrence sans contrôle et sans frein, et qu'à cette poussière d'individus dont se composent les sociétés modernes on substitue des organismes sociaux normalement constitués et sagement équilibrés. Il n'est pas juste, — et donc il n'est pas chrétien, — que la majorité des travailleurs ait à peine de quoi vivre, tandis qu' « une fraction, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer vers elle toutes les sources ». Les travailleurs ont non seulement le droit, mais le devoir de fonder des associations professionnelles, qui seront non pas de simples sociétés de secours mutuels, mais des organes de défense et de revendication. Comme l'a dit Albert de Mun dans son discours de Saint-Étienne, en 1892, il s'agit « de déterminer, dans chaque profession industrielle ou agricole le taux du juste salaire, de garantir des indemnités aux victimes d'accidents, de maladies ou

de chômages, de créer une caisse de retraites pour la vieillesse, de prévenir les conflits par l'établissement des conseils permanents d'arbitrage, d'organiser corporativement l'assistance contre la misère, enfin de constituer entre les mains des travailleurs une certaine propriété collective à côté de la propriété individuelle, et sans lui porter atteinte. (1) »

Comme l'on pouvait s'y attendre, les adversaires politiques d'Albert de Mun crièrent au socialisme. « Eh non ! disait Léon XIII, ce n'est pas du socialisme, c'est du christianisme. » Il se souvenait du temps où, simple évêque de Pérouse, il dénonçait déjà avec vigueur, au nom de l'idéal chrétien, les « inhumanités » du régime économique issu de cette Révolution, dont Émile Montégut, dans un article célèbre, proclamait « la banqueroute », et que Renan, de son côté, qualifiait d'« expérience avortée ». « Elle ne laisse debout, écrivait ce dernier, qu'un

(1) *Discours*, tome V, p. 270-271.

géant, l'Etat, et des milliers de nains... Elle crée une nation où la richesse seule a du prix... Son code de lois semble avoir été fait pour un citoyen idéal, naissant enfant trouvé et mourant célibataire. » Un tel accord d'esprits si différents suffirait à prouver qu'en matière sociale tout au moins, l'œuvre révolutionnaire est extrêmement discutable, et qu'il y a lieu de la rectifier.

Pour cela, il ne pouvait suffire de répandre les études et les idées de réforme sociale, de multiplier même les cercles ou associations. Une action de ce genre était certes excellente, mais elle risquait d'être éternellement platonique, ou tout au moins de ne produire tous ses résultats qu'à trop longue échéance. L'antique adage : *Quid leges, sines moribus?* peut se retourner, et dans l'ordre économique ou social, la contre-partie n'en est pas moins juste : *Quid mores, sine legibus?* Qu'est-ce qu'une association à laquelle la loi ne reconnaît pas certains privilèges? Et même, — car c'est ainsi que la question parfois se

pose, — qu'est-ce qu'une association dont la loi n'admet pas l'existence? S'il est bon de réformer les mœurs et les idées, c'est la législation surtout qu'il faut pratiquement atteindre. Par la logique même de son apostolat, Albert de Mun devait entrer au Palais-Bourbon.

L'œuvre proprement sociale à laquelle il y travailla pendant près de quarante ans, si elle a parfois encore été compromise par les préjugés politiques qu'il rencontrait autour de lui, et qu'il ne ménageait pas toujours, n'en reste pas moins considérable et originale. On peut dire que, dans l'ensemble des bonnes lois sociales de la troisième République, il a eu une large part de collaboration et d'initiative. Même quand on n'acceptait pas sur-le-champ ses idées ou ses propositions, elles faisaient leur chemin dans les esprits et provoquaient, à la longue, d'excellentes mesures (1). Par la générosité et la hardiesse de

(1) Voyez *Discours*, t. VII (p. 354-355-370), les pages où Albert de Mun revendique justement, pour ses amis et pour lui, l'honneur d'avoir « préparé et conçu »

son attitude, il piquait au jeu ceux qui se seraient volontiers laissé enlizer dans les ornières d'une politique de partisans, mais qui, d'autre part, eussent été honteux de se laisser « dépasser » par un collègue « conservateur ». Et s'il n'a pas obtenu tout ce qu'il voulait, tout ce qu'il avait raison de souhaiter, il n'est pas niable que, sans lui, d'heureuses « réalisations » sociales ne se fussent point opérées.

Car il ne s'est point contenté, à mesure que l'ordre du jour de la Chambre ou les événements extérieurs posaient diverses questions qui lui tenaient au cœur, de prononcer des discours, de formuler les solutions qui lui paraissaient les plus équitables ; il provoquait des discussions et des recherches, déposait des projets de loi, prenait des initiatives. Dès 1884, par exemple, dans une interpellation sur la politique économique du gouvernement, il portait le premier à la tribune l'idée d'une lé-

toutes les parties viables et utiles de l'œuvre sociale de M. Millerand. Et cf. *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, t. II, p. 281-282.



gislation internationale du travail ; il rappelait à ce sujet les inutiles ouvertures faites par la Suisse en 1881 ; et il s'écriait : « Je voudrais que la France se donnât la gloire de les reprendre, il y a là une mission capable de tenter, d'enflammer son cœur et son génie. Elle a porté, dans l'histoire des siècles, un renom de générosité et de chevalerie dont le souvenir est cher à tous ses enfants, quelle que soit la manière dont ils envisagent son passé. Depuis ses origines, son nom s'est lié avec celui des petits et des faibles... Messieurs, les circonstances ont changé, mais la cause est restée la même ; il y a toujours des petits et des faibles. *Je supplie la patrie française de rester fidèle à ses traditions* (1)... » Ce noble langage ne fut pas écouté. Or, qu'arriva-t-il ? Au commencement de 1889, le gouvernement suisse invita tous les gouvernements européens à prendre part à une conférence qui aurait pour objet d'arrêter les bases d'une législation internationale

(1) *Discours*, t. III, p. 123-124.

du travail dans les fabriques. La France accepta cette fois de s'y faire représenter. Mais Guillaume II confisqua la proposition du gouvernement fédéral, et la conférence eut lieu non pas à Berne, mais à Berlin. Si l'on avait suivi l'inspiration d'Albert de Mun, la conférence aurait eu lieu à Paris ; elle eût, vraisemblablement, abouti à des résultats pratiques ; et la France et la Suisse n'auraient pas, une fois de plus, travaillé pour le roi de Prusse (1).

Et ce n'est pas la seule idée sage et féconde qu'Albert de Mun ait lancée et dont il ait poursuivi l'exécution. Dès l'ouverture de la session de 1889, il déposait une série de propositions de lois relatives à la réglementation du travail industriel, à la protection de la petite propriété rurale par

(1) Vous verrez que l'histoire couronné saura bien invoquer ce « précédent », quand, pour sauver sa dynastie condamnée par le président Wilson, il feindra de vouloir « démocratiser » son Empire. N'a-t-il pas, dans la réponse de son chancelier, M. Michaelis, à la note pontificale, argué de ses platoniques déclarations pacifiques d'autrefois, pour essayer d'établir qu'il n'a pas voulu la guerre actuelle ?

la constitution facultative d'un petit domaine insaisissable, et à diverses autres questions économiques et sociales. De plus, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, il intervenait activement dans toutes les discussions législatives concernant la situation des travailleurs. Il appuyait, quels qu'en fussent les auteurs, les projets de loi qui lui paraissaient réaliser, fût-ce le plus mince progrès social ; par ses observations, par ses amendements, il s'efforçait d'améliorer ou de corriger des lois imparfaites ; et il n'y réussissait pas toujours ; mais quelquefois pourtant, il parvenait à faire adopter son avis. Lois sur les syndicats professionnels, sur la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, sur l'organisation des caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs, sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, discussions sur le minimum de salaire, sur l'arbitrage entre patrons et ouvriers, que sais-je encore ! Il n'est aucune de ces lois, au-

cune de ces discussions qui n'ait provoqué des interventions, des discours, de suggestives observations d'Albert de Mun. Pour mieux servir la cause à laquelle il s'était voué, il s'était peu à peu transformé en statisticien, en sociologue, en économiste; il avait peu à peu, dans ces difficiles problèmes, acquis une expérience, une compétence, une autorité, auxquelles ses adversaires politiques eux-mêmes rendaient hommage. Quand, vers la fin de sa vie, il jetait un regard en arrière, il aurait pu se vanter d'avoir mis la main à toutes les réformes, à toutes les mesures législatives qui, depuis quarante ans, ont progressivement amélioré la condition des travailleurs français.

Sa foi et son patriotisme étaient également intéressés à cette œuvre d'apostolat social. Aller au peuple, prendre en main ses intérêts matériels et moraux tout ensemble, soulager et comprendre ses misères, satisfaire sa soif de justice, c'était là pour lui presque le devoir chrétien par excellence; il ne concevait pas le christia-

nisme sans ses applications pratiques, et peu d'hommes ont plus profondément médité et pris plus constamment pour devise le *Misereor super turbam*. Et, d'autre part, il souhaitait passionnément que son pays donnât au monde le grand exemple de la pacification sociale : il voulait une France plus unie, parce qu'il voulait une France plus forte, plus respectée et plus chrétienne. Un jour, à la Chambre, dans une de ces trop rares séances où, à propos d'une loi sur le travail des enfants et des femmes, il eut la joie émue de se trouver d'accord avec des radicaux et des socialistes, il laissa là-dessus échapper toute sa pensée (1) :

Pour moi, disait-il, je n'apporte dans ces débats ni la science d'un économiste, ni l'expérience d'un homme du métier; je n'y entre, vous me permettrez de le dire, — votre bienveillance m'a habitué à penser tout haut devant vous, — je n'y entre que pour accomplir ce que je regarde comme mon devoir de

(1) *Discours*, tome IV, p. 80-81.

chrétien... J'y entre parce que *j'entends au fond de mon âme comme un appel incessant, comme une voix pressante, qui m'oblige à tourner vers les déshérités de la vie toutes les leçons, tous les principes, toutes les espérances de ma foi.*

Souvent, bien souvent, j'ai pensé, — oh! je sais bien que vous allez sourire, — j'ai pensé qu'au fond des revendications de la foule et dans ce rêve de justice qui hante, comme la poursuite d'un idéal, l'esprit des travailleurs, *il y avait une inconsciente aspiration vers le christianisme oublié. (Mouvements divers).*

Et, chrétien, je salue comme des jours heureux ceux où de tels sentiments nous rapprochent, parce qu'ils préparent, dans ma conviction, le seul terrain où nos discordes puissent s'apaiser. Ils sont rares, messieurs, ils sont trop rares les jours où nous pouvons un moment oublier nos luttes politiques, pour unir dans une même pensée nos cœurs et nos votes. Quand il s'agit de la patrie, quand le nom de la France est en jeu avec son honneur et sa dignité, personne n'hésite alors; et chacun sort d'ici fortifié par le sentiment du devoir accompli, par la satisfaction d'un patriotisme supérieur à tous les partis. *(Vifs applaudissemens).*

Messieurs, c'est quelque chose de semblable qu'une grande loi sociale; *c'est aussi la patrie qui est en cause*, c'est quelque chose où s'agitent la vie, la sécurité de ses enfants, l'honneur, le nom, les destinées, la grandeur de leurs foyers, la dignité de leurs familles.

Je vous conjure, messieurs, de vous unir sur ce terrain, en face du peuple qui vous attend et vous écoute.

Je me garderai bien de commenter cette superbe page, d'une si simple et si émouvante éloquence. Elle peint l'homme et elle éclaire son œuvre. Deux années auparavant à Liège, au Congrès des œuvres sociales, après un vibrant discours qu'avait prononcé Albert de Mun, dans l'émotion générale, un auditeur enthousiasmé se leva pour remercier et féliciter l'orateur : « Il est, s'écriait-il, le cœur noble qui sait se dévouer, il est le chevalier et, je le répète, le Pierre l'Ermite des temps modernes. » Il nous plaît aujourd'hui, plus que jamais, de rappeler ce mot d'un évêque de diocèse allemand sur ce grand Français.

## CHAPITRE IV

### L'ŒUVRE DE DÉFENSE RELIGIEUSE

Le sceau du christianisme a, pour les desseins divins, frappé notre nation, dans son berceau, d'une marque ineffaçable, qui la distingue entre toutes les nations, et qu'elle a, durant quatorze siècles, portée sur tous les chemins de sa merveilleuse épopée, des champs de Tolbiac aux plaines de Patay, depuis la conversion d'Henri IV jusqu'à la grande réconciliation du Concordat, *étonnant le monde au penchant des abîmes, par des sursauts libérateurs qui, toujours, quelles que fussent ses épreuves ou ses fautes, la ramenaient, pleine de vie, vers ses destins providentiels.*

*Cela, c'est le miracle français (1).*

C'est en 1907, à Bordeaux, en réponse à

(1) *Combats d'hier et d'aujourd'hui* (Lethielleux), t. II, p. 178.



un discours où M. Clemenceau, à Amiens, évoquait, après Renan, le *miracle grec*, qu'Albert de Mun prononçait ces paroles véritablement prophétiques. Depuis cinq ans, menacé d'une angine de poitrine, il avait dû, sur l'ordre formel des médecins, renoncer à la parole publique et se condamner à un « dur, très dur » silence. C'était le moment où toutes les causes auxquelles il avait voué sa vie couraient les plus graves périls. Il avait lutté, comme il aimait à le dire, « pour Dieu », « pour la patrie », « pour le peuple ». Et voici que l'on se détournait des urgentes réformes sociales pour satisfaire d'odieuses passions politiques; voici que l'idée même de la patrie, attaquée et sapée de toutes parts, semblait sur le point de se dissoudre; voici que le christianisme subissait de la part de ses adversaires officiels le plus rude assaut qu'il eût peut-être soutenu depuis l'époque révolutionnaire. Obligé de quitter la tribune au moment où sa parole eût été le plus utile, Albert de Mun n'abandonna pas la lutte; il ne désespéra pas plus de lui-

même qu'il ne désespéra du pays qu'il voulait servir. D'orateur il se fit journaliste, et, sur ce nouveau terrain, il prépara de son mieux « les sursauts libérateurs » qu'il s'obstinait à prédire.

En pure perte, put-on croire longtemps. C'est une douloureuse période de notre histoire intérieure que celle qui s'étend de 1898 à 1911, et l'on voudrait bien, aujourd'hui surtout, pouvoir rayer d'un trait de plume ces quatorze années où les Français non seulement « ne s'aimaient pas », mais semblaient prendre plaisir à user dans les discordes civiles les énergies latentes qu'ils allaient bientôt avoir à utiliser contre l'éternel ennemi d'outre-Rhin. Jamais, en effet, « les deux Frances » ne s'étaient heurtées aussi violemment ; jamais ce que l'on a justement appelé « la troisième France », la France laborieuse et silencieuse, qui est proprement la France éternelle, n'avait moins fait sentir sa survivance à l'étranger railleur ou inattentif... Je n'ai garde de vouloir réveiller de lointaines et fâcheuses querelles, et je n'y

insisterai pas plus qu'il ne convient. Mais, d'autre part, ce serait trahir la mémoire d'Albert de Mun que d'atténuer ou de dissimuler le rôle considérable qu'il y a délibérément joué.

Disons tout d'abord que si, sur tel ou tel point de détail, il a pu, comme il arrive à tous les polémistes, se tromper ou se méprendre, forcer la mesure et dépasser le but, son attitude dans l'ensemble a été singulièrement généreuse, sage et clairvoyante. Les six ou huit volumes où il a recueilli ses campagnes de presse ne sont pas seulement un éloquent réquisitoire contre la politique sectaire où nous avons failli sombrer et qui a accumulé tant de ruines ; ils sont aussi un solennel avertissement patriotique à ceux qui travaillaient imprudemment à désunir l'âme française en face d'ennemis toujours prêts à profiter de nos moindres fautes. S'il a si vaillamment soutenu le combat « inégal » « où l'honneur l'engageait », c'est qu'il en voyait admirablement l'enjeu et la portée. « Ce combat, disait-il, ce n'est pas un choc

d'ambitions rivales, ce n'est pas une bataille de partis, *ce n'est pas seulement, j'ose le dire, quelle que soit l'ardeur de ma foi, une lutte religieuse : c'est la lutte pour la vie nationale* (1). » L'avenir n'allait que trop lui donner raison.

S'explique-t-on maintenant pourquoi il est intervenu dans « l'Affaire maudite », comme il l'appelait lui-même, avec l'éclat que l'on sait ? Ce n'est point, comme on l'a prétendu, par une suite toute naturelle de l'affection très tendre qui l'unissait au Père du Lac. C'est tout simplement parce qu'à travers les polémiques passionnées de l'heure présente, il voyait venir ce qu'il eût voulu éviter à tout prix, « les violences de la guerre religieuse ». Et en même temps, les abominables campagnes auxquelles il assistait contre l'armée lui faisaient craindre la désorganisation de notre puissance militaire au profit et, probablement, grâce aux « ressources » de nations rivales trop intéressées à notre déchéance.

(1) *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, t. I, p. 179.

Sur ce dernier article la lumière n'est pas faite encore. Mais n'est-il pas vrai que les événements récents éclairent singulièrement ceux d'autrefois ? Si dans cette sorte de conspiration à peu près unanime de l'opinion européenne que nous avons alors tous sentie autour de nous, l'histoire future ne reconnaissait et ne dénonçait pas la main et les procédés habituels de l'Allemagne, nous en serions prodigieusement surpris.

Faut-il également chercher l'influence allemande, — influence occulte et insoupçonnée de ceux qui la subissaient, — dans la longue campagne d'anticléricalisme qui a suivi « l'Affaire » ? Il est possible, et l'on se souvient que l'influence bismarckienne n'a pas été entièrement étrangère aux premières luttes religieuses de la troisième République. S'il y a un de nos voisins auquel nous ayons, à nos dépens, appris à appliquer le *is fecit cui prodest*, c'est bien celui qui s'était promis de nous supplanter dans le monde. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que ces luttes fratricides, en

nous désunissant, en nous affaiblissant à l'intérieur, en détournant notre attention des événements du dehors, nous livraient pieds et poings liés aux tentatives de l'étranger, et que ceux qui ont tout mis en œuvre pour nous en épargner l'épreuve, ont très sagement rempli leur devoir d'excellents Français.

C'est ce qu'a fait avec sa générosité et son ardeur habituelles Albert de Mun. La loi sur les associations, dans laquelle il voyait trop justement une préface nécessaire à de prochaines persécutions religieuses, n'a pas eu d'adversaire plus résolu. Allant un jour au fond du débat avec une franchise passionnée, il montrait dans l'âpre conflit qui, durant tant d'années, devait mettre tant de Français aux prises, « la lutte éternelle entre les ambitions de la raison et la nécessité de la foi ». « Cette lutte, ajoutait-il, est aussi vieille que le monde, elle durera autant que lui. » Et, affirmant « qu'un tel conflit ne se dénoue pas par des lois et ne s'apaise pas avec des mesures de police », il défendait fort habi-

lement ses coreligionnaires de caresser pareille ambition. « Mais non ! disait-il, en s'adressant à ses adversaires. L'entreprise que vous méditez est au-dessus des forces de tous les partis, *et du mien comme des autres, si jamais, parvenu au pouvoir et tenté par la logique de ses doctrines, il s'y essayait, oublieux des leçons de l'expérience.* » Au nom même de ce libéralisme, il revendiquait pour les âmes croyantes le droit « d'accomplir, par le don de soi-même, la loi fondamentale du christianisme ». « Ne cherchez pas ailleurs, s'écriait-il dans un très beau mouvement, le secret de la vie religieuse : il est là, à des profondeurs où les lois et les gouvernements ne peuvent atteindre, où s'alimente sa source intarissable et d'où s'élancent sans trêve, vers le monde tourmenté d'ambitions, de révoltes et de passions, vers le monde refroidi par l'égoïsme, labouré par la misère et la souffrance, ces hommes et ces femmes qui ont renoncé à lui demander ses joies pour lui donner leurs exemples de pauvreté volontaire, de

chasteté héroïque, d'obéissance réfléchie, de dévouement sans récompense humaine, quelquefois payé par l'outrage et par le mépris, et qui font ainsi, dans le sacrifice de leur liberté, le dernier, le plus magnifique, le plus décisif usage de la liberté elle-même. » Mais comme des considérations de ce genre, si justes et si éloquentes qu'elles fussent, étaient trop métaphysiques ou trop mystiques pour agir sur une Chambre française, l'orateur, dévoilant toute sa pensée, faisait appel à un ordre de sentiments et d'idées qui aurait dû emporter toutes les résistances :

Pour nous, — déclarait-il, — puisqu'on nous offre de nouveau le combat, nous y retournons avec une très ferme résolution, mais aussi avec une très grande tristesse. *Et cette tristesse n'a pas seulement pour objet des hommes et des choses qui nous sont chers et que vous menacez ; elle a d'autres causes, et plus profondes encore : c'est une tristesse patriotique.*

Au-dessus des disputes, des passions, si vous voulez, des excès de tous les partis, il y a un fait qui domine l'histoire de ces der-



nières années. C'est l'immense, l'universelle aspiration de ce pays vers l'apaisement et la réconciliation. C'est le désir impérieux de voir enfin les cœurs se rapprocher et les volontés s'unir dans le service de la patrie, dans le commun dévouement à sa grandeur.

Au milieu de cette variété que j'ai dite, des idées, des opinions, des croyances, qui divisent nos générations, il semble qu'à la place de l'unité des intelligences et des âmes, désormais brisées, qu'aucune force humaine ne peut rétablir, grandisse et se fortifie toujours davantage le sentiment, le besoin, la nécessité de la concorde patriotique. Dans l'écrroulement de toutes les institutions du passé, dans le déchirement des liens qu'elles avaient formés, l'idée de la patrie devient chaque jour plus puissante, et, par un secret instinct, la foule embrasse plus étroitement son image sacrée, comme la cité romaine le palladium antique, pour lui demander de rétablir entre les citoyens l'harmonie rompue : et c'est là, dans ce concours de tous au bien public que peut se rencontrer seulement cette unité morale que vous cherchez vainement dans les lois et dans les décrets (1).

(1) *Discours et écrits divers*, t. VII, p. 261, 241-242, 267-268.

Hélas! ces nobles accents, s'ils provoquèrent des « applaudissements répétés », ne touchèrent ni les esprits, ni les cœurs. Après la loi sur les associations, ce fut toute la série des mesures, à la fois illégales et injustes, contre les congrégations religieuses ; ce fut ensuite tout ce qui prépara, accompagna et suivit la loi de séparation, douloureux épisodes d'une histoire qui ne nous est que trop présente, et dont je ne voudrais pas remuer ici les cendres mal éteintes. Puisse l'histoire de demain réparer une partie des ruines que nous avons imprudemment, de nos propres mains, accumulées sur notre sol ! Albert de Mun ne verra pas ces réparations nécessaires : il les aura du moins préparées par l'excellence des conseils et des avertissements qu'il nous aura prodigués ; surtout, il aura tout fait pour nous éviter l'amertume des déboires dont il prévoyait la longue succession.

Quand on vient de lire la suite des quelques rares discours ou allocutions, et surtout des innombrables articles qu'il a in-

titulée *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, on reste émerveillé de tout ce qu'il a dépensé là d'éloquence, de verve, d'habileté dialectique, de ferme bon sens, de justes pressentiments, d'ironie vengeresse. Ses adversaires ont la force pour eux ; mais lui, il a la raison, l'équité, une partie croissante de l'opinion, — et l'avenir. Il sait bien qu'il sera, — provisoirement, — vaincu ; mais il se bat pour l'honneur, pour libérer son âme et toutes celles qui vibrent à l'unisson de la sienne, pour agir sur certains esprits non prévenus et sur certaines consciences ; il se bat enfin « pour Dieu » et « pour la France » ; et les coups qu'il porte, si quelques-uns s'égarerent parfois dans le vide, font souvent de rudes blessures. Blessures tout idéales, dira-t-on : oui, peut-être, à en juger par l'effet immédiat ; mais sait-on jamais l'influence exacte qu'exerce toute parole sincère, même sur ceux qui l'ont tout d'abord repoussée ? En tout cas, à le voir défendre pied à pied, la plume à la main, ses positions avec une vigueur, un sang-froid,

une maîtrise qu'ils pouvaient lui envier, les contradicteurs d'Albert de Mun ont dû plus d'une fois se féliciter que la tribune lui fût interdite : ils auraient sans doute triomphé quand même, mais peut-être moins aisément, et tel de leurs triomphes aurait fort bien pu paraître, aux yeux mêmes de leurs amis, assez peu glorieux.

Ce vaillant lutteur n'a jamais connu le découragement, mais il a plus d'une fois connu l'amertume. Si bien trempé que l'on soit, on se lasse de toujours combattre, et d'échouer toujours, ou tout au moins de ne jamais toucher du doigt les résultats de son effort. Un jour, — c'était le 1<sup>er</sup> janvier 1908, — jetant un rapide coup d'œil sur l'année écoulée, il se livrait à un « examen de conscience » mélancolique. La loi de séparation avait développé ses premières conséquences. « L'écroulement de l'antique édifice où s'abritait l'Église de France » n'était pas pour lui « la pire des douleurs ». « Qu'il ait pu s'accomplir, avouait-il, dans la froide indifférence d'une nation subjuguée, voilà

la tristesse indicible... c'est le grand deuil et l'humiliation dernière. Je n'ai point, depuis Metz, éprouvé plus amèrement la honte d'une défaite sans gloire (1). » Et certes, cette tristesse est infiniment respectable. Mais l'expression n'en est-elle pas un peu excessive ? Ne révèle-t-elle pas de la part de son auteur, avec une certaine puissance d'illusion, une disposition d'esprit insuffisamment réaliste ? Admirable chrétien, d'une fidélité et d'une docilité spirituelles à toute épreuve, Albert de Mun avait quelque peine à se dégager de certaines formes consacrées par un long usage. Il prenait son mot d'ordre à Rome, et il s'y tenait avec une énergie sans défaillance. Il avait toujours été ainsi. Il nous raconte que tout jeune, au moment des discussions sur l'infailibilité pontificale, il avait échappé à l'influence de Mgr Dupanloup, alors dominante dans sa famille. « Je me sentais, par tendance naturelle, nous dit-il, et peut-être par habi-

(1) *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, t. III, p. 7 et 8.

tude de la discipline militaire, plus porté vers la simple obéissance (1). » Plus tard, quand Léon XIII lui demanda le sacrifice de ses idées royalistes, et plus tard encore, quand le même Léon XIII l'invita « assez vivement » à renoncer à son projet d'organiser un parti catholique, il s'empressa de déférer à ces invitations, « ayant, disait-il, envers le Pape, l'obéissance facile et joyeuse (2) ». Rien assurément de plus légitime. Mais avouons, d'autre part, que cette disposition, poussée un peu loin, n'est pas très conciliable avec le goût des initiatives et des essais d'adaptation. Bref, à la foi d'Albert de Mun, il manquait un peu de cette inquiétude qui est, dans l'ordre intellectuel et religieux, ce qu'est le scrupule dans l'ordre moral, et qui, si elle a ses périls, a bien aussi son charme et sa puissance. Et peut-être aussi n'a-t-il

(1) *Ma vocation sociale*, p. 6.

(2) *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, supplément à la 1<sup>re</sup> série, p. 265-266. Albert de Mun avoue pourtant ailleurs (*Combats*, t. V, p. 169), que, dans le second cas, « ce fut un coup très rude ». Ce le fut aussi dans le premier.

pas senti aussi fortement qu'on aurait pu le souhaiter cette merveilleuse faculté d'évolution que possède l'Eglise et par laquelle, sans jamais cesser d'être elle-même, elle se plie de siècle en siècle aux circonstances les plus diverses, s'accommode des régimes les plus opposés et poursuit inlassablement son œuvre d'apostolat.

Des réflexions de cette nature, si elles avaient été plus familières à l'esprit d'Albert de Mun, auraient-elles suffi à lui faire atténuer la violence un peu intransigeante des anathèmes qu'il a prononcés contre la loi de séparation et contre ceux qui l'ont trop facilement acceptée ? Je ne sais. Mais comme il n'était pas l'homme des longues imprécations stériles, il se ressaisissait bien vite, et à l'indifférence religieuse générale qu'il avait si douloureusement constatée, et qui semble l'avoir surpris plus que de raison, il s'empressa de chercher un remède. Négligeant d'ailleurs, comme à son ordinaire, le côté intellectuel du problème, il en envisagea avec

une virile loyauté le côté social. Il se retrouvait là sur son terrain, il y rencontrait d'actifs et dévoués collaborateurs. L'un d'eux, Mgr Gibier, le généreux évêque de Versailles, avait dit : « Le peuple ne connaît pas le clergé... Quand le clergé comprendra-t-il qu'il ne lui serait pas difficile de gagner le cœur du peuple, s'il le voulait sérieusement ? » Albert de Mun commentait avec chaleur ces trop justes paroles qui faisaient écho à des idées qu'il avait souvent exprimées lui-même : « Je voudrais voir, s'écriait-il dès 1892, je voudrais voir dans tous les diocèses de France un certain nombre de prêtres choisis, jeunes, actifs, intelligents, étudiant les questions sociales et se préparant à pouvoir les traiter devant un auditoire populaire, étudiant les questions agricoles et pouvant en entretenir les paysans, étudiant les questions économiques et pouvant fonder des sociétés de crédit, des associations ouvrières, n'étant pourvus ni de cures, ni de vicariats, ne recevant pas de traitement de l'État, et libres ainsi de tous liens avec



l'administration, montant droit au peuple pour le réconcilier avec l'Église (1). »

A cette réconciliation, dont il ne voulait pas désespérer, « n'aimant point, disait-il, à s'asseoir longtemps sur les ruines », Albert de Mun a travaillé jusqu'au bout avec un beau courage. Ne pouvant plus collaborer par ses discours aux lois sociales qui venaient en discussion à la Chambre, il y collaborait par ses articles, soutenant et légitimant les réformes heureuses, les provoquant souvent, tâchant d'y intéresser l'opinion, mettant au service de tous les hommes de bonne volonté son autorité et son expérience. Il était plus écouté qu'il ne l'avait jamais été. Les ironies ou les injures dont on l'avait accablé jadis se faisaient plus rares. On finissait par rendre justice, même dans certains milieux qui lui avaient été longtemps hostiles, non seulement à l'élévation et au désintéressement, mais encore à la justesse de quelques-unes au moins de ses idées. C'est

(1) *Discours et écrits divers*, t. V, p. 129-130.

qu'il n'était plus un isolé comme il l'avait été à ses débuts. A la longue, son action s'était fait sentir, même à ses adversaires ; ses doctrines, approuvées d'ailleurs et adoptées par la plus haute autorité morale qui soit au monde, avaient recruté d'ardents prosélytes. Il avait derrière lui, et avec lui, toute une jeunesse de « chrétiens sociaux », — celle-là même qui organisait les *Semaines sociales*, — qui suivait librement ses inspirations et se réclamait de son exemple. Grâce en partie à lui, il devenait de plus en plus difficile de dire et de croire que l'Eglise se désintéressait du peuple. « Et vraiment, disait-il un jour, moi qui rêve pour mon pays le retour complet à la foi chrétienne, et qui, dans ma carrière, ne me suis attaché fortement qu'à cette seule idée (1)... » Si ce noble rêve doit se réaliser un jour, par son œuvre sociale, Albert de Mun en aura hâté l'avènement.

(1) *Discours et écrits divers*, t. VII, p. 265.

## CHAPITRE V

### L'ŒUVRE DE DÉFENSE NATIONALE

Il l'aura hâté plus peut-être encore par son œuvre patriotique. De tout temps, il s'était passionnément préoccupé des questions concernant la défense nationale. Comme tous les hommes de sa génération, il avait connu la France si grande, si glorieuse, si respectée, qu'il ne se consolait pas de la voir déchue de ce rang unique. Soldat, gentilhomme, chrétien, il l'aimait, si l'on peut dire, d'un triple amour : ou plutôt encore, toutes les ardeurs de sa grande âme se fondaient pour elle dans une tendresse hautement religieuse. La mission providentielle de la France, c'était pour lui, nous l'avons vu, une de ces vérités d'évidence qu'on ne dis-

cute même pas. Aussi, de quel cœur, dès qu'il en a le pouvoir, il se propose de travailler au relèvement de la patrie vaincue ! Dès son entrée à la Chambre, il ne perd pas une occasion d'intervenir dans les débats où l'intérêt national lui paraît engagé : les expéditions coloniales, les lois militaires, lui inspirent des discours à la fois si compétents et si élevés, que, plus d'une fois, il réussit à rallier la presque unanimité non seulement des applaudissements, mais des votes. C'est dans un discours, dont quelques parties sont d'ailleurs discutables, sur le projet de loi militaire de 1887, qu'en évoquant la charge épique de Sedan, il obtenait le plus beau triomphe oratoire de toute sa carrière parlementaire. C'est dans un discours, admirable de tous points, sur le maintien de nos droits historiques à Madagascar, qu'il parvenait à grouper autour de lui 450 suffrages contre 32. Et il était très justement fier de ce succès. « Il s'était fait, disait-il plus tard, il s'était fait dans la Chambre un grand courant de patriotisme qui avait

entraîné presque tout le monde, éteignant pour un moment les dissentiments, les divisions de parti, les discordes politiques. On n'avait en devant les yeux que l'honneur national et la tradition française. » Et il ajoutait : « C'est un des meilleurs souvenirs de ma vie publique que d'avoir pu, ce jour-là, contribuer en quelque chose à cet acte d'union patriotique (1). »

Cependant, les années passaient, et à mesure qu'elles s'écoulaient, elles apportaient au patriotisme un peu jaloux, mais si clairvoyant d'Albert de Mun, plus d'un sujet d'alarme ou d'inquiétude. Notre désunion intérieure allait croissant ; l'idée de patrie était en butte à des attaques insidieuses ou cyniques ; le pacifisme faisait chaque jour de nouvelles recrues ; l'armée, moins respectée qu'autrefois, voyait son organisation âprement discutée par les théoriciens socialistes. En même temps, nos amitiés se modifiaient ; des alliances, des ententes nouvelles s'esquis-

(1) *Discours*, t. III, p. 344-345, — Cf. p. 189-209.

saient, s'élaboraient dans le mystère des chancelleries, dont on n'apercevait pas toujours très nettement la raison d'être, — nous l'avons vue depuis, — et auxquelles notre amour-propre devait consentir plus d'un sacrifice. D'autre part, les orages s'amoncelaient au delà du Rhin. d'année en année, l'insolence et les exigences de la puissance d'orgueil et de proie augmentaient, devenaient plus difficiles à satisfaire. L'avenir était trouble, et l'on conçoit que d'année en année, fort de son autorité et de son expérience, Albert de Mun ait cru devoir multiplier les avertissements et les conseils.

Il se plaignait un jour de l'obscurité voulue et silencieuse dans laquelle, depuis le traité de Francfort, s'enveloppait notre politique étrangère, et, servi par son sûr instinct, il en dénonçait admirablement la « raison profonde » :

Depuis trente-huit ans, disait-il, *nous portons le poids d'une défaite invengée. C'est notre grande faiblesse.* Les nations, pas plus que les individus, ne demeurent impuné-

ment, aux yeux du monde, frappés d'une brutale injure.

*La cruelle meurtrissure de 1870 ne saurait être comparée à aucune autre. L'Autriche, après Sadowa, perdit son rang en Allemagne; la Russie, après Moukden et Tsoushima, fut atteinte dans sa puissance militaire. Nous, nous avons laissé aux mains de l'ennemi un morceau de notre chair, et cette plaie, toujours saignante à notre flanc, nous marque du stigmate des vaincus, en même temps qu'elle nous humilie comme un public aveu d'impuissance (1).*

On ne saurait plus fortement dire. Oui, c'est bien là, — nous nous en rendons compte aujourd'hui plus clairement que jamais, — la cause unique du mal qui, quarante-quatre ans durant, a empoisonné toute notre histoire nationale. Nos divisions intérieures, nos absurdes querelles, même, — surtout peut-être, — notre anticléricalisme, les timidités, les gauche-ries, les réticences de notre politique extérieure, tout ce malaise où nous vivions

(1) *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, t. III, p. 175-176.

était un fruit de la défaite. Nous avons été vaincus, et nous ne nous consolions pas de nous être laissé battre ; nous n'étions plus une puissance de premier plan, et nous n'étions pas résignés, comme l'Autriche, à n'être qu'un « brillant second » ; il y avait contradiction entre la réalité d'aujourd'hui et notre rêve, un rêve qui avait été la réalité d'hier, et qu'un secret pressentiment nous avertissait devoir être la réalité de demain. Et nous attendions, las, amers, impatients et inquiets tout ensemble, l'heure du destin que nos scrupules d'humanité nous interdisaient de provoquer.

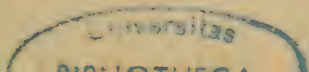
En l'attendant, cette « heure décisive », que longtemps il a désespéré de jamais voir, Albert de Mun refrénait comme il pouvait son impatience. Elle s'échappait quelquefois : son sentiment très vif et volontiers ombrageux de la fierté nationale s'accommodait mal des concessions, des faiblesses peut-être, des timidités et des prudences de la diplomatie. Non, certes, qu'il fût incapable de se contenir : il l'a



bien prouvé au moment de Fachoda, lorsqu'il renonça, par patriotisme, à une interpellation que l'on jugeait dangereuse. Non qu'il poussât à la guerre : comme nous tous, il se serait reproché de prendre, à cet égard, une responsabilité quelconque ; mais il n'en avait pas peur et il la croyait inévitable. « Ah ! l'horreur de la guerre ! s'écriait-il. Comment pourrais-je l'oublier ? Oui, la guerre est horrible, source de larmes et de douleurs, féconde cependant, source aussi de grandeur et de prospérité. C'est l'histoire du monde et la leçon des siècles. Il y a pour les nations comme pour les hommes, des épreuves nécessaires à leur force (1). »

Ces vérités, qui nous sont aujourd'hui douloureusement familières, choquaient alors, — c'était en 1910, — plus d'une oreille trop pacifiste. Albert de Mun présentait qu'il devenait urgent de les rappeler. Les alertes succédaient aux alertes. La question marocaine, à peine posée,

(1) *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, t. V, p. 216.



s'annonçait grosse de complications internationales. Le péril que recouvraient ces complications, personne ne l'a mieux vu, ni plus clairement dénoncé qu'Albert de Mun. « Le Maroc, écrivait-il, le Maroc, si longtemps inconnu, commençait à laisser deviner ses ressources et ses richesses. L'Allemagne, poussant ses commerçants sur tous les points du monde, les jetait sur ses rives. Elle y rencontrait les nôtres, les premiers par le nombre et les transactions. *L'orgueil germanin décida qu'il serait le maître, là comme partout. Sous l'affaire marocaine, comme sous toutes celles qui agitent l'Europe à l'heure présente, il y a la prétention germanique à l'omnipotence. Le geste de Tanger n'eut pas d'autre signification* (2). »

A cette prétention croissante, Albert de Mun sentait bien que, sous peine d'une irrémédiable déchéance, il nous faudrait, tôt ou tard, résister par la force ; et peut-être, dans le fond de son cœur, s'applau-

(2) *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, t. III, p. 148-149.

*l'abandonner à une autre puissance européenne, permettre à aucune d'entre elles d'y établir une prépondérante influence (1).*

C'était là un programme très sage et très fier, et Albert de Mun s'y tenait obstinément fidèle. Pour le remplir, il se sentait soutenu, plus qu'il n'avait coutume de l'être, par la conspiration de l'opinion publique. Les provocations allemandes nous réveillaient enfin de notre long sommeil pacifique. Nous recommencions à comprendre tout le sens de cette parole de Prévost-Paradol dans la *France nouvelle* : « Il n'y a point de milieu pour une nation qui a connu la grandeur et la gloire, entre le maintien de son ancien prestige et la complète impuissance. » Une jeunesse nouvelle se levait, dont Albert de Mun saluait avec une joie tremblante les impatiences et les ardeurs. « Elle est lasse, disait-il, de notre deuil stérile. Elle attend, inconsciente du besoin qui la tourmente, au lieu des glas funèbres, des appels de

(1) *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, t. IV, p. 192.

clairon. Qui les sonnera (1) ? » Et ailleurs : « On dirait qu'un renouveau de foi patriotique s'est allumé dans les âmes. Est-ce bien cela ? Je l'écris en tremblant (2). » Mais d'autres fois il ne tremblait pas. Saluant un jour, à propos d'un monument inauguré sur le plateau d'Illy, les héros de Sedan, il s'écriait : « Quand on parle d'eux, mon cœur de vingt ans se remet à battre dans ma vieille poitrine, pareil au sang du cheval de troupe réformé par l'âge, qui bondit dans ses veines à l'appel de la trompette. » Et se retournant vers « les jeunes soldats de son régiment toujours aimé », il leur adressait un « confiant hommage » : « L'école, disait-il, est toujours ouverte, *conservant à la France sa réserve de « braves gens »*. Quand l'heure sonnera, ils répondront comme Galliffet : « Tant qu'il en restera un. »

L'heure ne devait plus beaucoup tarder à sonner. Après Tanger, Algésiras, Casa-

(1) *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, t. IV, p. 145.

(2) *Id.*, t. V, p. 214.

dissait-il, puisqu'il fallait en venir là, que l'orgueilleuse et brutale et maladroite Allemagne prît comme à tâche d'exaspérer notre dignité et d'entretenir ou de réveiller en nous les sentiments qui devaient un jour nous dresser, d'un élan unanime, contre son insolente et agressive audace. Et surtout, vieil Africain qu'il était, il se réjouissait que sa chère Afrique eût été choisie par la Providence pour être comme le champ de manœuvres et d'expériences d'où notre jeune armée allait s'élançer, quand il lui faudrait courir sus aux Barbares. Cette affaire marocaine dont beaucoup, parmi nous, méconnaissaient l'intérêt et la nécessité, il en avait, dès la première heure, conçu toute la portée, et il employa tous ses efforts à faire partager sa conviction au public. Je ne décide pas si la méthode d'action rapide et hardie qu'il préconisait n'était pas préférable à la méthode plus lente, parfois un peu timide et indécise, qu'on a employée. Mais, même s'il était prouvé qu'il eût tort sur ce point, — avouerai-je, tout profane

que je sois, que je suis tenté de lui donner raison ? — comme il faut lui savoir gré de ses campagnes de presse pour appuyer notre intervention, « au risque d'un désaccord toujours pénible avec plusieurs de ses amis », et cela « non pas seulement parce que le drapeau était engagé, mais parce qu'il l'était, à ses yeux, pour une cause juste et nationale » ! Et définissant à ce propos son dessein et son effort, il disait :

Dès le premier jour, quand s'est réveillée la question marocaine, j'ai essayé de montrer qu'elle était une question algérienne, française par conséquent. J'en ai cherché les origines dans notre histoire d'Afrique, à l'heure où, après l'Isly, le traité de 1845, au lieu de la trancher, la posa comme une menace pour l'avenir en laissant l'Algérie sans frontière, et sa sécurité sans garantie.

*J'ai répété, chaque fois que les circonstances m'ont amené à exprimer mon opinion, qu'assurément ce serait une entreprise téméraire d'essayer la conquête du Maroc, mais que nous ne pouvions, sans trahir notre propre cause, nos intérêts les plus essentiels,*

blanca, — Agadir. Cette fois, la mesure était comble.

Le coup d'Agadir, a écrit Albert de Mun, le coup d'Agadir avait frappé, comme la baguette magique, le cœur de la France engourdie. En un moment, elle fut debout; ses fils, ranimés, se regardèrent dans les yeux, et reconnurent le visage ancestral. Il y eut un cri, qui courut comme un choc électrique : « En voilà assez ! »

Vous souvenez-vous ? Cet été, au milieu de l'angoisse qui nous étreignait, quelle joie soudaine, et, chez nous autres, les vieux, quel orgueil rajeuni ! Et vous devinez bien ce que je pense, au fond du cœur : vous le pensez aussi. Jamais heure ne fut plus propice ! La brutalité germanique avait mis tout le monde à nos côtés ! La nation était prête ! Au lieu de cela... Ah ! il faut enfermer cette douleur !

Et il consentait bien à l'enfermer, cette douleur peut-être un peu impatiente ; mais il voulait en garder la mémoire. « *La guerre, disait-il, impossible hier, est là qui nous guette.* » Et il croyait de son devoir de dire à ses compatriotes toute la

vérité. « Je vois et j'entends, déclarait-il, et c'est assez. Je vois que, derrière le Rhin on travaille sans trêve, sans défaillance, avec cette vigueur que donnent à l'action l'unité de direction, la permanence des volontés. Je vois que les lignes de transport se multiplient *vers la frontière de la Belgique et du Luxembourg*, que les dirigeables, que les flottes d'aéroplanes se construisent avec une activité fiévreuse, que, demain, ils auront partout leurs ports d'attache organisés : je vois que, derrière les canons, se massent les caissons automobiles, prêts au ravitaillement... (1) » Hélas ! il voyait, ou prévoyait trop bien ; et comme on aurait dû l'écouter davantage ! Au reste, quand on relit aujourd'hui les deux volumes qu'Albert de Mun a intitulés *Pour la patrie* et *l'Heure décisive*, et où il a recueilli ses articles de 1912 et de 1913, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la hauteur patriotique de vues, de la finesse de sens politique, de la

(1) *Pour la Patrie* (Emile-Paul), p. 195-197.



justesse prophétique de vision dont ils témoignent. Si la guerre de 1914 a surpris un trop grand nombre d'entre nous, c'est qu'ils n'avaient pas assez lu et médité ces pages qui auraient dû résonner à leurs oreilles comme l'appel viril du clairon d'alarme. Et si les événements nous ont trouvés militairement moins prêts que nous n'aurions dû l'être, c'est que « ces articles passionnés qui paraissaient appeler la guerre, à force de la prévoir » n'avaient pas eu, au Parlement et dans les conseils de nos gouvernants, tout le retentissement qu'ils auraient dû avoir.

Une première fois, la diplomatie, — une diplomatie peut-être trop habile, et dont certains procédés allaient être bientôt sévèrement condamnés, — réussissait à écarter, ou plutôt à ajourner le conflit. Ce fut, on se le rappelle, au prix de concessions que nous avons le droit de trouver injustifiées et douloureuses. Après bien des années d'un silence tristement involontaire, Albert de Mun remonta à la tribune pour présenter, sur les lon-

gues négociations engagées et subies par le gouvernement français, toutes les justes réserves que lui inspirait sa fierté patriotique. La Chambre lui fit, à plusieurs reprises, d'enthousiastes ovations, le couvrit d'applaudissements, mais rejeta sa motion. Jamais échec parlementaire ne fut plus glorieux : tous les cœurs étaient visiblement avec l'orateur; mais il n'est pas rare, en France, que la raison soi-disant politique désavoue les suggestions de la sensibilité. Albert de Mun en fit une fois de plus l'expérience ; mais il avait rempli tout son devoir, et quand il lança son fameux cri : « Ah ! messieurs les ministres, il faut que vous lui rendiez grâce avec nous à ce généreux pays ! *Il vous a sauvés de vous-mêmes !* » il dut sentir, à l'accueil qui lui fut fait, qu'il avait libéré l'âme française et préparé les réparations futures.

Ce n'était point une illusion. De tous les points de la France les lettres affluent, lui prouvant qu'il a touché juste, que « la France ne veut pas périr, qu'elle ne veut

pas être livrée, qu'elle ne veut plus être humiliée. » « Ma plume et ma parole, écrit-il, sont à son service. » Et à la chute du ministère Caillaux, il ouvre une campagne pour saluer et encourager « le réveil du pays ». Campagne toute patriotique, et exclusivement patriotique, en dépit des vœux que lui adressent certaines des innombrables lettres qu'il recevait. « Quelques-unes, déclare-t-il, m'appellent sur le terrain politique. *Je ne m'y laisserai pas attirer. L'heure est trop poignante.* C'est quelque chose comme celle d'il y a quarante et un ans, quand la patrie rassembla tous ses fils, sans distinction de croyances ou d'opinions, sans souci des mains qui tenaient le drapeau. » Noble attitude, en vérité, et qui, avec une générosité à laquelle on ne répondit pas toujours, préludait à cette « union sacrée » où nous vivons depuis trois ans. Un de ces articles est précisément intitulé : *l'Union nécessaire*, et il est une réponse à une parole fameuse sur la survivance séparatrice de la question religieuse.

Oui, — concluait éloquemment Albert de Mun, — la question religieuse sépare nos âmes. Ce n'est que trop vrai. Mais, dans ce déchirement douloureux, où tant de cœurs ont saigné, quelque chose reste debout, qui les unit malgré tout, quelque chose de sacré qu'il n'est pas permis de livrer aux disputes et aux passions. *Il reste la France!* C'est à elle qu'il faut penser. C'est d'elle qu'il faut parler (1).

Noble langage en vérité, et qui, faisant écho au mot historique du duc d'Aumale, traduit admirablement la pensée profonde d'Albert de Mun, celle qui, par-dessus toutes les divergences doctrinales, toutes les oppositions politiques, a fait l'unité intense de sa vie. Ayant eu, d'ailleurs, « par d'irrécusables témoignages, la certitude de correspondre à la pensée nationale », Albert de Mun poursuivait sans défaillance la tâche qu'il s'était assignée. Il se défendait de pousser à la guerre. « Que la diplomatie s'efforce de la conjurer, disait-il, je le veux, pourvu que ce soit sans rien sacri-

(1) *Pour la Patrie*, p. 205, 289.

fier de l'honneur national, pourvu que ce soit, surtout, en fortifiant les amitiés fécondes, non en poursuivant des rapprochements stériles. *Timeo Danaos...* » Il redoutait par-dessus tout les promesses d'amitié protectrice par lesquelles on essayait d'endormir notre bonne foi et de nous faire contracter des marchés de dupes. De quelque côté qu'il tournât les regards, il apercevait des causes d'inévitables conflits et des raisons d'inquiétude, et il les énumérait avec une pressante insistance. Surtout, il voyait poindre à l'horizon, entre l'Angleterre et l'Allemagne, un duel fatal, formidable, auquel, bon gré mal gré, nous ne pourrions pas rester étrangers. « Une politique de funestes abandons et de criminels oublis, écrivait-il un peu sévèrement, nous a réduits à n'être dans le conflit des deux empires, que le champ clos où se fera le heurt décisif. Nous y trouverons la mort ou la résurrection, selon que nous l'aurons voulu. » Et il ne se trompait pas, puisque, dans la pensée allemande, la guerre déchaînée en

1914 ne devait être que la première étape de cette lutte titanesque. Et il se trompait moins encore en dénonçant les signes précurseurs et les raisons profondes de l'agression germanique, les difficultés économiques et financières de l'empire voisin, les prédications belliqueuses d'outre-Rhin, « les préparatifs grandissants, et, sur notre propre sol, l'envahissement pacifique préluant à l'invasion guerrière (1). » Sinistres symptômes, s'ils n'avaient eu leur consolante contre-partie dans la fierté, l'ardeur, la résolution dont étaient animées les générations nouvelles. Ces sentiments virils, dans ses enquêtes sur l'état moral du pays, Albert de Mun les avait partout rencontrés. Il s'en réjouissait, et la confiance renaissait dans son âme. « La nation, déclarait-il, est tout entière travaillée par le sentiment de la patrie. C'est la conclusion de ce livre et c'est aussi, pour la France, la consolation suprême et la suprême espérance. »

(1) *Pour la Patrie*, p. 289, 205.

Cependant les événements se précipitaient. Après Agadir et l'affaire du Congo, la guerre italo-turque ; après l'affaire de la Tripolitaine, la guerre des Balkans ; après le traité de Londres et celui de Bucarest, les nouvelles lois militaires et les armements précipités de l'Allemagne. « L'heure décisive » approchait : il fallait s'y préparer. De l'avoir vu avec une admirable netteté, d'avoir dépensé, à proclamer cette vérité nécessaire, tout ce qu'il y avait en lui d'activité, de haute raison, d'éloquence, — n'eût-il fait que cela dans sa longue carrière d'homme public, — Albert de Mun eût mérité qu'on saluât en lui l'un des plus grands Français de notre temps. Qu'on relise, par exemple, l'*Avant-propos* de son avant-dernier volume : on y trouvera, en six pages, un exposé de la situation politique internationale, qui, pour l'exactitude des faits, — au moment où elle était écrite, — la vigueur ramassée et suggestive des formules, la justesse des pressentiments, serait digne d'être placé à côté des rapports

diplomatiques les plus fameux de notre *Livre Jaune*. Quel merveilleux ambassadeur, se dit-on, en relisant ces pages, eût fait Albert de Mun, si l'on avait su utiliser toutes ses aptitudes ! Il est vrai qu'en ces années d'avant-guerre, il avait un autre rôle, plus utile peut-être, à jouer : celui d'éclairer et de redresser l'opinion, que tant de sophismes intéressés ou aveugles risquaient d'égarer encore. Et ce rôle, il le jouait avec une ardeur et une autorité admirables. Il se dérobaît à toutes les intrigues parlementaires qui, hélas ! suivaient leur cours. « Résolument, il écartait loin de sa pensée, de sa parole, de ses écrits, non seulement toutes les préoccupations de parti, mais toutes les récriminations, tous les ressentiments, même les plus légitimes : il ne songeait qu'à la patrie. » Il se contentait d'être une sorte de ministre ou de fondé de pouvoirs de la conscience nationale.

La guerre est inévitable ; elle est virtuellement conditionnée et exigée par l'état actuel de l'Europe ; elle est voulue



moins par les princes que par les peuples. Comme un fruit mûr qui tombe de l'arbre, elle se détachera, elle fondra sur nous à l'heure fixée par le destin. Il faut regarder cette éventualité bien en face et s'y préparer avec courage. Unissons-nous, oublions tout ce qui nous divise ; formons un seul faisceau de toutes nos énergies nationales ; ne laissons inemployée aucune de nos forces matérielles et morales. Fortifions notre armée et resserrons nos alliances. — C'est à ces quelques idées, toujours les mêmes, qu'Albert de Mun revenait sans cesse dans ces articles « écrits sans apprêt, avec son cœur qui était plein. » Idées qui, à l'épreuve des faits, se sont trouvées d'une douloureuse et profonde justesse, et qui, peut-être, n'appellent qu'une seule réserve.

« L'Europe tout entière, disait-il, incertaine et troublée, s'apprête pour une guerre inévitable, dont l'heure lui est cachée, dont la cause immédiate lui demeure encore ignorée, mais qui s'avance vers elle, avec l'implacable sûreté du des-

tin, tandis qu'à tâtons elle cherche à l'éviter. » Sans nier le moins du monde les raisons générales et lointaines, les raisons nationales et ethniques du grand conflit qui s'approchait, il était, ce semble, un peu téméraire d'en affirmer l'inexorable fatalité. Oui, certes, il y avait entre 1911 et 1914, dans le monde, d'innombrables et d'inquiétants germes de guerre, et qui ne demandaient qu'à s'épanouir ; mais cette moisson sanglante n'aurait-elle pas pu avorter ? Là encore, n'y a-t-il pas eu des responsabilités personnelles, individuelles, qu'il ne faut point cesser de dénoncer ? « Si la guerre doit éclater, écrivait encore Albert de Mun, ce sera l'irrésistible mouvement des peuples, la poussée formidable des races qui l'aura déchaînée, ce ne sera pas la volonté des chefs d'Etat (1). » Est-ce absolument exact ? Et les deux sinistres empereurs n'auraient-ils pas pu se dérober à « l'irrésistible mouvement » de leurs peu-

(1) *L'Heure décisive*, p. 211, 178, 67.

ples ? S'ils avaient été humains ? S'ils avaient été sages ? S'ils avaient su résister aux pressions de leur entourage, aux suggestions de leur cupidité et de leur orgueil, les événements n'auraient-ils pas pu suivre un autre cours plus pacifique ?

Vains rêves que tout ceci ; et puisque aussi bien les libres passions premières sont, à leur manière, des « fatalités » historiques, Albert de Mun a eu raison au total de parler d'une guerre inévitable et d'en rappeler infatigablement la pensée à ses lecteurs. Au reste, parmi ses appréhensions et ses inquiétudes, de joyeuses consolations lui venaient, lui apportant la preuve qu'il ne prêchait pas dans le désert. Non seulement la jeunesse, par « l'accueil chaleureux » qu'elle réservait à ses vibrants articles, « soutenait son labeur » et « récompensait son effort. » Mais même dans les milieux politiques, il y avait quelque chose de changé. Au ministère qui avait, tant bien que mal, — et plutôt mal que bien, — paré le « coup d'Agadir », en avait succédé un autre qui,

en plus d'une circonstance, s'était montré particulièrement soucieux de la fierté et de la dignité nationales. Les Chambres avaient porté à la première magistrature du pays l'homme que l'instinct populaire leur avait désigné comme étant le plus capable, dans les difficiles conjonctures présentes, de présider aux destinées de la France, et le nouveau Président, à peine installé à l'Élysée, encourageait ses ministres à proposer le rétablissement de la loi de trois ans. Cette loi, qui nous a probablement sauvés d'un désastre, n'a pas eu, dans l'opinion et dans la presse, d'avocat plus chaleureux, plus persuasif qu'Albert de Mun, ni ses adversaires de contradicteur plus compétent, plus vigoureux, plus pressant. Sans lui, je n'ose dire, n'en sachant rien, que cette loi de salut national n'eût point été votée ; mais qu'il ait contribué à la faire voter, à créer en sa faveur, dans l'esprit public, une atmosphère de confiance et de lucide résolution, c'est ce qui me paraît indéniable. Au terme de sa campagne, l'auteur de *l'Heure*

*décisive* pouvait se rendre le témoignage qu'il avait très efficacement travaillé à l'œuvre de défense nationale, et que, en partie grâce à lui, la France était « prête, quels que fussent les événements, à remplir fièrement la mission qu'elle tient de sa glorieuse histoire ».

## CHAPITRE VI

### LA DERNIÈRE CAMPAGNE

28 juillet 1914. Albert de Mun est à Roscoff. Depuis cinq jours, l'universelle tension diplomatique créée par l'odieux ultimatum de l'Autriche à la Serbie tient les esprits en suspens ; les nouvelles s'aggravent ; l'attitude de l'Allemagne est énigmatique et inquiétante ; on s'attend d'un instant à l'autre à la déclaration de guerre autrichienne. Albert de Mun écrit un article, qu'il intitule : *L'Heure a-t-elle sonné ?* et peu après, il part pour Paris.

Elle était sonnée, en effet, l'heure de « l'horrible rencontre », qu'il était « bien loin de souhaiter », mais dont il avait prédit l'inévitable échéance. Et alors commence cette admirable campagne de

presse qui laissera dans la mémoire de tous les Français un impérissable et si pur souvenir. Deux mois durant, les articles quotidiens d'Albert de Mun sont littéralement, — le mot est de M. Bourget, — « le battement même du cœur du pays ». Aux heures d'incertitude, de doute et d'angoisse, ce sont ces quelques pages de prose qui, — dans combien de foyers anxieux ! — vont entretenir et renouveler la flamme sacrée de la confiance et de l'espoir. Personne en France ne désespère, puisqu'Albert de Mun espère toujours. Plus jeune, plus vibrant et plus actif que jamais, ce vieillard de soixante-treize ans, malgré la maladie, malgré l'âge, malgré les émotions du citoyen et du père, — il avait trois fils à l'armée, — prodigue généreusement les derniers jours d'une vie qu'il abrège, il le sait, mais qu'il veut user noblement. Tous les aspects de son âme et de son talent, unis, fondus ensemble et réconciliés, exaltés et transfigurés par les circonstances, s'expriment alors avec une largeur, une intensité, une liberté d'ac-

cent qu'il n'a encore jamais atteintes. Il est resté soldat, et il éprouve comme une juvénile allégresse à se battre une dernière fois pour ce fier pays qu'il a tant aimé. Il est profondément chrétien, et l'ardeur de son patriotisme légitime et utilise toutes les formes de sa piété : il retrouve, pour la France missionnaire du Christ, les sentiments mêmes qu'une Jeanne d'Arc avait déjà pour elle. Il est orateur et apôtre ; et chaque matin, du haut de sa tribune de *l'Écho de Paris*, c'est la foule immense des familles françaises qu'il harangue, auxquelles il prêche la patience, le courage et l'espoir. Il est gentilhomme, et comme jadis ses ancêtres étendant leur tutelle protectrice sur le petit peuple des alentours, lui, c'est tout le peuple de France qu'il défend contre les assauts du doute et des mortelles défaillances. C'est un croisé enfin ; et quelle croisade, dans notre longue histoire, est comparable à celle que nous menons depuis trois ans contre les éternels barbares, les héritiers légitimes de la païenne Ger-



manie ? Comprend-on maintenant toute la beauté et toute l'ampleur du rôle qu'a joué Albert de Mun pendant les deux premiers mois de la guerre ? Toute sa vie et toute son œuvre aboutissaient à cette heure unique où, sans l'avoir cherché, il s'est révélé comme notre héraut national.

L'heure, — déclarait-il en débutant, — l'heure n'est plus aux longs articles dans le silence et la réflexion; il n'y a de place que pour l'action. Chaque jour, autant que je le pourrai, je noterai ici les battements de nos cœurs. Puisque, *douleur poignante, le vieux soldat ne peut plus être dans le rang*, tandis que va se jouer la partie suprême attendue depuis quarante-quatre ans, peut-être pourra-t-il servir encore utilement la patrie avec la seule arme qui reste à son bras vieilli (1).

Jamais patrie n'aura été mieux servie. Je ne sais ce que penseront de cette suite d'articles ceux qui viendront après nous. A nous autres il est bien difficile de les juger avec toute l'impartialité souhaitable. Nous les avons trop vécus ! Ils font

(1) *La guerre de 1914*, p. 8.

désormais partie de nous-mêmes. Toute notre vie nous y retrouverons le vivant écho des émotions, des espérances, des angoisses par lesquelles nous avons tous passé au cours de ces semaines tragiques où se décidait le sort du pays. Et quand, plus tard, nous voudrons raviver nos souvenirs, faire renaître, avec notre âme d'autrefois, les sentiments qui l'agitaient, ce sont ces derniers articles d'Albert de Mun que nous voudrons relire.

Quand nous les relisons d'ailleurs aujourd'hui, à plus de trois ans déjà des événements qui les ont inspirés, ils nous paraissent aussi beaux qu'au premier jour. Aucune rhétorique. Aucune recherche de pensée ou d'expression. L'éloquence la plus spontanée, la plus simple, la plus jaillissante. Le lyrisme le plus direct, le moins concerté, le plus dédaigneux des procédés qu'il y ait peut-être dans notre langue. C'est véritablement une âme, — et quelle âme, haute, généreuse et profonde ! — qui s'exhale et se livre tout entière.

Voyez d'abord avec quels accents, lui qui, toute sa vie, a si souvent rêvé de l'unanimité française, et qui voit enfin son rêve réalisé, il nous crie, « le jour sacré » du 4 août, « son émotion profonde, sa poignante admiration, sa fierté patriotique » :

Rien ne s'est vu de si beau, de si grand dans notre histoire. Tous ces hommes debout, frémissants d'enthousiasme, emportés par un superbe élan de dévouement à la patrie, de confiance en son bon droit, de passion pour sa grandeur et son indépendance, oubliant pour elle, en une minute, toutes les discordes de la veille, et réconciliés dans l'unanime amour de la France, ce fut un spectacle sans pareil.

Ah ! il n'a pas besoin de nous dire qu'il « a assisté à ce spectacle, unique dans les fastes d'un peuple, le cœur battant, les yeux pleins de larmes », nous le connaissons assez pour savoir que ce dut être là l'un des plus beaux jours de sa vie. Et,

(1) *La guerre de 1914*, p. 34.

même si nous n'en avons pas dans ses articles le vivant témoignage, nous devinerions que les événements des premiers jours de la guerre, la violation du Luxembourg, de la neutralité belge, l'entrée en ligne de l'Angleterre, la provisoire abstention italienne, la méthodique et calme perfection de la mobilisation française, les premiers combats de Belgique et d'Alsace ont eu dans Albert de Mun le plus fièrement ému, le plus saintement enthousiaste des spectateurs. Il prodigue à l'armée belge, « troupe de héros, avant-garde volontaire de la civilisation, contre la ruée des barbares », l'hommage chaleureux et reconnaissant de son admiration fraternelle. Et puis, le 8 août :

Mulhouse est pris ! Comprenez-vous, à ces trois mots, vous les jeunes, et vous-mêmes, entrés dans la vie depuis quarante ans, comprenez-vous, à ces trois mots, quel coup au cœur, quel sursaut de tout notre être, pour nous, les vieux, les vaincus de 1870?... .

La revanche ! Mot vibrant, si longtemps refoulé dans nos âmes, et qu'il nous était dé-

fendu de crier tout haut. Le voilà qui retentit, comme un espoir désormais possible, d'un bout à l'autre du pays. C'est donc vrai! Nous pouvons espérer, avant que Dieu nous rappelle, voir ce grand retour de justice et de gloire. *Et vous, mes camarades, vous dont les restes illustres reposent sous la terre où vous êtes tombés, frappés d'une mort doublement cruelle, puisqu'elle n'avait pu, du moins, sauver la patrie, est-ce que, dans vos tombes de hasard, que laboure, depuis tant d'années, le travail des vivants, est-ce que vos os n'ont pas tressailli d'un frémissement soudain, au bruit de la grande nouvelle ?*

On se rappelle ce que disait Chateaubriand, à propos du mouvement final de *l'Oraison funèbre du prince de Condé*, « qu'à ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de ses yeux, et le livre est tombé de ses mains » : à propos de cette page, digne de Bossuet, on serait tenté d'en dire autant.

Et nos premiers succès, en se succé-

(1) *La Guerre de 194*, p. 54-55.

dant, suggéraient au vieux soldat qu'était Albert de Mun, avec de superbes paroles de confiance, d'ardentes, de palpitantes visions de batailles :

Ah! comme je vis avec vous, comme je sens vos cœurs battre, mes camarades, en ces jours d'attente solennelle! *Je vous vois là*, en contact avec l'ennemi, à quelques kilomètres de lui, écoutant le bruit des combats avancés, guettant, calmes et tout de même excités, l'heure proche de la bataille. Les avions parcourent le ciel, vont et viennent; *les chevaux sont sellés et paquetés*. Et, demain, tout à l'heure, pendant que j'écris, peut-être, le canon va tonner sur toute la ligne. Alors, comme le 4 août 1870, à quatre heures du soir, devant Borny, vous vous lèverez tout droit, officiers et soldats, en criant: « Vive la France » Et nous qui vivons, *les yeux rivés sur vos gestes lointains*, qui vivons le cœur serré d'angoisses, *parce que nos fils sont parmi vous*, mais l'âme frémissante, parce que vous êtes la patrie en armes, nous vous répondrons d'ici par le même cri évocateur de gloire: « Vive la France ! »

Mais en attendant les chocs décisifs, les

heures se traînaient, lentes, fiévreuses, angoissées. « Le temps a passé, et maintenant, c'est l'attente, lourd manteau jeté sur nos pensées, que nous traînons partout, dans l'activité des fonctions diverses où nous essayons de servir la patrie. » Pour nous aider à les passer, ces heures « solennelles et poignantes », Albert de Mun, qui les vivait comme nous, plus dangereusement peut-être, trouvait les réflexions et les mots les mieux appropriés à notre anxieuse impatience. Il énumérait nos motifs d'espérer ; il nous prêchait le sang-froid ; « mères douloureuses, épouses tragiques, fiancées torturées », il les exhortait au dur sacrifice de la maîtrise de soi et du silence. A ceux qui partageaient ses croyances il rappelait les promesses de la vie éternelle et la mission providentielle de la France. « Et puis enfin, il y a Dieu, disait-il, Dieu qui a rassemblé nos cœurs divisés, qui a permis le fol emportement de l'orgueil allemand, qui a conduit le merveilleux renversement des calculs germaniques. Il y a Dieu et Jeanne d'Arc !...

Ce n'est pas en vain qu'après cinq siècles, l'image de Jeanne béatifiée est revenue planer sur la patrie, comme sur la cité romaine le palladium antique ! » Un autre jour, il rappelait « la protection séculaire de la Vierge Marie sur notre patrie bien-aimée. » « Élevons, s'écriait-il, nos âmes chrétiennes et françaises vers la Mère des douleurs et des espérances... » Et, se tournant vers ceux qu'en d'autres temps ce langage aurait pu surprendre et faire sourire : « D'autres me liront, écrivait-il, sans s'étonner *de cette explosion de mes pensées intimes*. Je leur dirai, bien qu'ils ne partagent pas ma foi, les mêmes et viriles paroles. Vous aussi, grandissez vos âmes à la hauteur de la patrie. Elle vous demande plus qu'à vos fils. Eux, ils donnent leur vie, dans l'enthousiasme du combat ; vous, vous donnez la vôtre, dans le silence de l'attente et le devoir ignoré (1). »

Il donnait, lui, la sienne, sans compter. Son article quotidien n'était que la moind-

(1) *La guerre de 1914*, p. 64, 50, 67.



dre de ses « œuvres de guerre » ; il se dépensait dans une foule d'utiles besognes de charité et de dévouement patriotique. Il avait, dès les premiers jours, d'accord avec le gouvernement, organisé son bataillon sacré, ces aumôniers militaires, dont on ne saurait s'exagérer la part d'action dans le merveilleux moral de nos troupes, et donc dans les victoires françaises. « Ce sera la plus belle œuvre de ma vie », déclarait-il dans l'un de ses derniers articles. La plus belle ? Je ne sais ; mais probablement la plus pratiquement utile, et, dans l'ordre spirituel, la plus lointainement efficace. Si, comme nous l'espérons tous, la « mentalité » populaire en France est changée après la guerre, les aumôniers volontaires y auront largement contribué, et, par l'esprit d'apostolat et de sacrifice dont ils auront fait preuve, l'une des plus hautes pensées d'Albert de Mun se prolongera, se réalisera peut-être après lui (1).

(1) Voyez là-dessus le bel article de M. Geoffroy de Grandmaison, *la Dernière œuvre d'Albert de Mun*, les

Non content enfin de soutenir et de réconforter les Français de l'arrière, il s'adressait aussi *Aux soldats* : tel est le titre d'une « proclamation » qu'il publiait dans le *Bulletin des armées*, et qui dut, à la veille des grandes batailles, exalter et redresser, sur le front, bien des courages. Cet « ancien » parlait si bien le fier langage militaire, élevé, précis et simple qui convient à l'héroïsme français ! Il disait si bien, en termes si chaleureux, si forts, si émus, tout ce qu'il y avait à dire, tout ce que chaque petit soldat, en partant pour la guerre, s'était dit, dans le secret de son âme, pour s'expliquer la grandeur de son sacrifice !

L'honneur est grand, — déclarait-il, — de vous parler, à cette heure où vit en vous toute l'âme de la France. Il est grand surtout pour le vétéran de la guerre douloureuse, dont le cœur, meurtri par l'inoubliable blessure, bat à grand coups, d'espérance et de fierté en saluant les vengeurs de la patrie.

*Aumôniers militaires, dans le Correspondant du 25 octobre 1914.*

Qui de vous, depuis le général en chef jusqu'au simple soldat, ne porte en lui, gravée par l'histoire de sa race, l'image de la patrie, *terre des pères, ensemble sacré de nos demeures et de nos champs, mère des vivants et gardienne des morts*, chérie d'un instinctif et puissant amour !...

Cependant, l'heure des rencontres formidables approchait. L'occupation de Bruxelles, l'invasion allemande dans le Nord-Ouest de la Belgique, Morhange, Charleroi, la retraite, l'invasion de la France : autant de dates et d'événements douloureux, et que nos premiers succès ne nous faisaient point prévoir. L'attitude d'Albert de Mun est alors admirable. Jamais il n'a mieux mérité ce titre de « ministre de la confiance nationale » qu'il se donnait plus tard à lui-même. Si grave que soit la situation, il se défend de désespérer. Toutes les raisons précises et positives que nous pouvons avoir de croire à un prochain retour de fortune, et à la victoire finale, il les ramasse en un faisceau saisissant, il les commente avec une viva-

cit  d'intuition, une vigueur persuasive qui vont porter la foi et l'espoir dans les esprits les plus troubl s, les c eurs les plus inquiets. Sans nier le moins du monde les faits acquis, sans en diminuer le caract re douloureux, il les ram ne   leurs proportions v ritables dans l'ensemble des op rations, dans la situation g n rale. Il corrige et redresse les imprudences et les fausses manoeuvres que les pouvoirs publics, dans leurs communiqu s, dans leurs informations officieuses, ont plus d'une fois commises. Il rel ve les courages abattus, il exalte les volont s faiblissantes ; il parle   chacun le langage qu'il peut le mieux entendre. A tous il rappelle, au nom m me de « nos enfants » qui comptent sur nous, le grand, l'imprescriptible devoir de la courageuse patience.

Croit-on, s' crie-t-il, que je ne souffre pas, ayant mes fils et mes proches dans l'action, et que je ne compatissais pas de toute mon  me   l'atroce angoisse de tous ceux qui souffrent avec moi ? Mais quoi ! *la guerre est l' cole de la souffrance et du sacrifice.* Ils souffrent

aussi, là-bas, nos enfants, loin de tout, coupés de toutes nouvelles, exposés aux fatigues et aux combats de chaque jour ! Nous leur demandons pourtant la silencieuse acceptation du devoir héroïque. Ils ont le droit de compter sur la nôtre (1).

Et à mesure que le danger se rapproche et s'aggrave, que les nouvelles des atrocités germaniques se précisent, — Badonviller, Étain, Louvain, — la voix d'Albert de Mun se fait plus indignée, plus pressante, plus impérieuse. « Les lettres qu'il reçoit chaque jour, par monceaux, l'encouragent par la pensée qu'il donne une voix à tant d'âmes étouffées d'inquiétude. » Il sent que, par sa plume de journaliste, il remplit l'un des plus hauts, des plus importants services publics du pays. Il se dit « heureux de pouvoir encore donner à la France quelque chose de sa vie ». Le mot de Wellington à Waterloo : « Tenir, tenir jusqu'à la mort » est sa devise, et celle dont il ne cessera de nous vanter l'ef-

(1) *La guerre de 1914*, p. 99.

ficace. Mais la foi ne l'abandonne pas. Quand, le 2 septembre, il quitte, afin de poursuivre librement son œuvre, Paris pour Bordeaux, les dernières paroles qu'il nous laisse, en guise d'adieu, sont les suivantes : « Nous ne voulons pas mourir. Prenons le moyen de vivre. Il n'y en a qu'un, c'est de tenir bon, quoi qu'il arrive, *avec la confiance chevillée dans le cœur.* »

Et pourtant, « Paris était menacé par eux ! » Sombre pensée, il l'avoue, mais qui ne parvient pas à entamer la foi, réaliste et mystique tout ensemble, qu'il a dans le salut de la France. « Entendant la voix mâle du chef qui commande à la résistance, écrit-il, je sens, comme il y a un mois, mon âme exaltée dans la confiance. » Il « pense plus que jamais » ce qu'il pensait et disait dès l'arrivée des Allemands sur la Somme, à savoir : « qu'une armée qui tenterait une manœuvre semblable, *laissant sur son flanc des forces puissantes et organisées*, commettrait une folie dont elle serait sûrement châtiée. » Et voilà que peu à peu l'évène-

ment lui donne raison. Voilà que s'engage, dans les meilleures conditions possibles, la bataille décisive qui va sauver Paris et refouler le Barbare. Pendant qu'elle s'engage, pendant qu'elle progresse, semblable au prophète hébreu qui, du haut de la montagne sainte, soutenait par ses prières le courage de ses troupes, Albert de Mun prie, prêche la sérénité, l'espoir, et, par tous les moyens en son pouvoir, réchauffe, exalte, tonifie la confiance française. L'un des premiers, le premier peut-être, il proclame ce qui est devenu, depuis, une vérité d'évidence : « Il y a eu, déclare-t-il, dans l'histoire, des retraites illustres à l'égal des victoires. Celle qui, depuis Charleroi, contient la marche de l'envahisseur, quand le détail en sera connu, comptera dans ces exemples fameux. » Et, prononçant, à l'égard de nos vaillants défenseurs, les chaudes paroles de gratitude qui auraient dû peut-être venir de plus haut, il s'écrie : « Je voudrais que le pays le comprît tout entier, et que, de son sein, s'élevât vers ses

glorieux soldats, un cri de reconnaissance et d'amour. Je voudrais, surtout, que là-bas ils eussent, ces sauveurs de la patrie, ces héros de la civilisation, la certitude que la France admire leur œuvre et la comprend (1). » La France tout entière n'allait pas tarder d'applaudir à cet hommage...

*Bordeaux, le 12 septembre 1914.* — Comment dire? Quels mots trouver? Ils sont en pleine retraite, et sur la gauche, entre Reims et Soissons, cette retraite est une déroute... Ah! il faut s'imaginer cela, le tableau tragique et d'une grandiose horreur... Ça y est... Les canons s'empêtrent dans la marche en arrière, les chevaux tombent, les voitures s'entassent. *Hardi les enfans! Poussez!* « Tout est vôtre! » comme criait Jeanne d'Arc aux siens le jour de Patay.

Alors, comprenez-vous la joie, l'ivresse, l'orgueil! C'est la poursuite. *La poursuite des Allemands sur le sol français!* Imaginez l'enthousiasme, la griserie. Plus de fatigue, plus de regards à ceux qui tombent! Il faut les atteindre, ramasser les traînants, couper les

(1) *La guerre de 1914*, p. 101, 119, 143, 147, 152.



traits des canons, et, surtout, les empêcher de repasser la Marne, qui paraît là, tout près, au bout du champ de bataille.

Ah! la belle histoire! *Et dire que nous ne sommes pas là, nous les vieux, les vaincus, les victimes*, pour jouir de cette revanche, attendue depuis quarante-quatre ans!

Et le lendemain :

Notre victoire! Enfin il est permis de les écrire, ces mots glorieux et libérateurs, qu'hier encore, imaginant la poursuite, je n'osais prononcer tout haut, tant l'école de la guerre nous a rendus rebelles aux prompts enthousiasmes...

Ah! il a raison, notre Joffre, de nous ouvrir enfin les lèvres, afin que nous puissions crier notre victoire. Elle est plus grande, sans doute, que nous ne la mesurons nous-mêmes. Demain verra de grandes choses (1).

Demain ne vit pas toutes les grandes choses qu'escomptait Albert de Mun. Demain vit commencer cette interminable guerre de tranchées qui allait mettre à

(1) *La guerre de 1914*, p. 174, 175, 181.

une si dure épreuve la patience française. Albert de Mun eut, comme nous tous, quelque mal à s'y faire. Mais la grandeur du but à atteindre le préservait de toute lassitude et lui servait à bander toutes les énergies, à relever tous les courages. La bataille de la Marne était à peine achevée qu'il écrivait : « L'Allemagne joue sa vie comme nous. Ces parties-là ne se règlent pas en un jour, ni en une bataille. » Obstamment, il replaçait sous nos yeux le *Delenda Carthago* qui devait être, selon lui, l'unique solution raisonnable de cette guerre effroyable : « la destruction de la puissance germanique », c'était pour lui un axiome, dont aucun sophisme ne devait dénaturer la clarté. « Nous subissons, malgré nous, disait-il, une guerre affreuse et sans merci, nous versons, par tous les pores, le sang de la patrie. Il faut que ce soit pour assurer aux générations qui viennent un siècle de paix, de repos et de prospérité. Elles ne le trouveront que dans le définitif écrasement de l'ennemi qui, depuis quarante ans, piétine notre

cœur (1). « Cette farouche résolution est devenue celle de tous les Français, et nul n'aura plus fait qu'Albert de Mun pour nous l'implanter dans le cœur.

A cet épuisant régime d'émotions et de labeur, son cœur s'usait, et des crises, chaque jour plus fréquentes, l'avertissaient du péril. Il n'en avait cure, se dérochant aux conseils de prudence, se refusant à suspendre ou diminuer son effort. Il voulait aller jusqu'au bout de son devoir, et le devoir pour lui confinait à l'héroïsme. Au reste, que lui importait d'abréger sa vie ? Son œuvre n'était-elle pas achevée ? N'avait-il pas eu l'honneur de collaborer de toute son âme au « miracle français » dont il avait été le généreux prophète ? N'avait-il pas, de ses yeux de chair, vu la victoire qu'il n'avait cessé de prédire ? Ne pouvant mourir sur le champ de bataille, pouvait-il souhaiter une plus belle mort de soldat que de tomber, la plume à la main pour son pays ?

(1) *La Guerre de 1914*, p. 185, 227.

Un soir d'octobre, son article du lendemain achevé, la mort le prit doucement, l'enlevant à la tendresse des siens, au respect et à l'admiration reconnaissante de la France entière. Ce fut un deuil national. Il n'avait plus d'adversaires, et ceux qui le combattaient la veille ne furent pas les derniers à lui rendre hommage. Bordeaux lui fit de magnifiques funérailles. Académiciens, ministres, sénateurs, députés, ambassadeurs, le Président de la République en personne, tout ce qui représentait et aimait la France se donna rendez-vous derrière son cercueil. Chacun sentait qu'une des grandes voix de la patrie venait de s'éteindre. Les douleurs individuelles s'élargissaient et s'épuraient dans la religieuse émotion collective. On songeait à l'harmonieuse unité de cette existence, si pleine de hautes pensées et de bonnes œuvres, à cette noble fin de chevalier chrétien et français, qui avait toute la vertu et tout le sens agissant d'un symbole. On se disait que, même achevée, cette vie était encore créatrice d'union,

d'énergie, de sacrifice et d'espoir. Au dire de tous les assistants, ces sentiments se lisaient sur tous les visages de la grande foule anonyme et recueillie qui se pressait autour de cette tombe. Et le mot qu'il fallait dire a été prononcé par un soldat, répondant à un camarade qui demandait à connaître le héros de ce long cortège : « C'est M. de Mun, celui qui consolait nos mères. »

*Avril-Décembre 1916.*

## TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS . . . . .	3
I. — Les années de jeunesse et d'apprentissage. . . . .	5
II. — L'œuvre oratoire et politique. . . . .	29
III. — L'œuvre sociale . . . . .	54
IV. — L'œuvre de défense religieuse. . . . .	74
V. — L'œuvre de défense nationale. . . . .	93
VI. — La dernière campagne. . . . .	120



La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Echéance

The Library  
University of O  
Date Due

---

--	--	--





a39003



002831443b

CE DC 0342 . 8

.MSG 1918

COO GIRAUD, VICT UN GRAND FRA

ACC# 1070454

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	04	02	05	11	14	0